



**4.720.1197.EX.1**

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique**

**Université SAAD DAHLEB**

**BLIDA -1-**

**Institut d'Architecture et d'urbanisme**

**Discipline Architecture**

**Mémoire de Master 2**

**A.Z.U.L**

**Intitulé du thème : Les infrastructures touristiques et de  
loisirs en milieu littoral**

**(En Annexe rapport explicatif de projet)**

**Présenté par :**

**BOUKREBIA KHEIR-EDDINE**

**Encadré par :**

**Me TABTI MOHAMED**

**Mme DJERIDANE**

**Melle SAOUDI**

**Année Universitaire**

**2017.2018**

## ***Remerciements***

*Je tiens à exprimer ici mon profond respect et ma reconnaissance à **Monsieur TABTI MOHAMED** et **Mme DJERIDANE** et **Melle SAUDI**, qui m'ont proposé ce travail de mémoire et qui m'ont encouragé, soutenu et orienté tout au long de ce travail.*

*Je remercie également le président et les membres de jury d'avoir accepté d'examiner mon travail.*

*J'exprime aussi ma reconnaissance aux responsables et fonctionnaires de **BET LAKEHAL Wafa**, l'établissement qui m'a accueilli pour faire mon stage.*

*Ma reconnaissance va à mon Mère et à toute ma famille qui m'ont encouragé, soutenu au long des années d'études et pendant ce travail.*

## **DÉDICACE**

*Merci Allah de m'avoir donné la capacité de faire ce modeste travail, la patience d'aller jusqu'au bout du rêve et le bonheur de lever les mains vers le ciel et de dire HAMDOULAH.*

*Je dédie cet humble travail à celle qui m'a donné la vie, le symbole de tendresse, qui s'est sacrifié pour mon bonheur et ma réussite, à **ma mère**.*

### **À mes chères frères et sœurs**

*A mes chère amis Rarbi Yacoub , Khirenas Omar, Amrouche Saleh et Bouhaya  
Khiereddine*

*A toute personne qui a participé de près ou de loin pour l'accomplissement de ce modeste travail.*

## LISTE DES FIGURES :

- Figure1 : Le littoral marseillais ([www.joxis.free.fr](http://www.joxis.free.fr))
- Figure2 : Les côtes boueuses ([www.rdv-photos.com](http://www.rdv-photos.com))
- Figure3 : Les côtes sableuse ([www.sciencesetavenir.fr](http://www.sciencesetavenir.fr))
- Figure4 : Les côtes rocheuses ([www.fr.wikipedia.org](http://www.fr.wikipedia.org))
- Figure5 : le littoral gravier ([www.footage.framepool.com](http://www.footage.framepool.com))
- Figure6 : exemples des villes littorales -Croatie ([www.voyages.idioz.fr](http://www.voyages.idioz.fr))
- Figure7 : Benidorm Espagne ([www.pss-archi.eu](http://www.pss-archi.eu))
- Figure8 : ville perpendiculaire à la mer La rue de la Rambla à Barcelone Espagne  
([Www.fr.123rf.com](http://Www.fr.123rf.com))
- Figure 9 : développements Dans toutes directions Ville de Malaga (Espagne)  
([www.magvoyages.com](http://www.magvoyages.com))
- Figure10 : Complexe Corne d'or Tipaza ([www.ici.giddini.com](http://www.ici.giddini.com))
- Figure11 : Photo du parc archéologique de Tipaza ([www.algerie-dz.com](http://www.algerie-dz.com))
- Figure12 : Thalasso thérapie ([www.thalaso-line.com](http://www.thalaso-line.com))
- Figure 13 : Jardin d'essai El Hamma ([www.lesechosdalger.com](http://www.lesechosdalger.com))
- Figure 14 : Le port de Barcelone est la principale infrastructure de service et de transport de Catalogne\_ ([Www.cruisemapper.com](http://Www.cruisemapper.com))
- Figure 15 : Port de pêche d'Azaffoun ([vitamine.dz](http://vitamine.dz))
- Figure 16 : ports de plaisance Royan ([www.cargos.paquebots.com](http://www.cargos.paquebots.com))
- Figure 17 : Ile de La Réunion ([visage-teking.com](http://visage-teking.com))
- Figure18 : L'aménagement des percées Encyclopédie ([www.Dutromso.weebly.com](http://www.Dutromso.weebly.com))
- Figure 19 : aménagement de terrasses publics ([www.ville-thonon.fr](http://www.ville-thonon.fr))
- Figure 20 : Esplanade de Nice ([www.pss-archi.eu](http://www.pss-archi.eu))
- Figure 21 : Une promenade sur le front de mer de la ville d'Annaba  
([Www. Algérie monde.com](http://Www.Algérie monde.com))
- Figure 22 : Place de Port Siad Alger. ([www.algerie-dz.com](http://www.algerie-dz.com))
- Figure 23: Hôtel de ville de Londres ([www.maxicours.com](http://www.maxicours.com))

- Figure 24 : Exemples des formes adaptées avec la direction des vents ([www.les-encyclopedies.com/encarta.html](http://www.les-encyclopedies.com/encarta.html))
- Figure 25 : La photo montre les décrochements dans la Volumétrie, Equipement de grande motte, France ([www.les-encyclopedies.com/encarta.html](http://www.les-encyclopedies.com/encarta.html))
- Figure 26 : Opéra de Sanday ([www.opepa-online.com](http://www.opepa-online.com))
- Figure 27 : utilisation de deux couleurs le blanc et le bleu ([www.archi.com](http://www.archi.com))
- Figure 28 : utilisations de verre de faible émissivité ([www.archiexpo.fr](http://www.archiexpo.fr))
- Figure 29 : Grèce ([www.lecongolais.cd](http://www.lecongolais.cd))
- Figure 30 : Circuit du centre d'Italie ([www.les-encyclopedies.com/encarta.html](http://www.les-encyclopedies.com/encarta.html))
- Figure31 : Musée national de la Marine ([www.meretmarine.com](http://www.meretmarine.com))
- Figure 32 : La ville d'Oran ([www.lematindz.net](http://www.lematindz.net))
- Figure 33 : La ville d'Alger ([www.lematindz.net](http://www.lematindz.net))
- Figure 34 : La ville de Bejaia ([www.lematindz.net](http://www.lematindz.net))
- Figure 35 : Plage de Fouka, Tipaza ([www.tipaza.typepad.fr](http://www.tipaza.typepad.fr))
- Figure 36 : Image de port de Cherchell. ([Www.fr.africataime.com](http://Www.fr.africataime.com))
- Figure 37 : la situation de la ville au l'est Algérienne (photo de Google Earth modifiée)
- Figure 38 : Situation de Cherchell par rapport à la ville de Tipaza (Google Earth)
- Figure 39 : Accessibilité de la ville du Cherchell. (Photo de Google Earth modifiée)
- Figure 40 : Période phénicienne (Bennoui .B/Bourenane .A/Tarrzaali.S/Tebbiche.y ,2006)
- Figure 41 ; Période romaine (Bennoui .B/Bourenane .A/Tarrzaali.S/Tebbiche.y ,2006)
- Figure 42 : Période médiévale (Bennoui .B/Bourenane .A/Tarrzaali.S/Tebbiche.y ,2006)
- Figure 43: Période Andalous - Turquie (Bennoui .B/Bourenane .A/Tarrzaali.S/Tebbiche.y ,2006)
- Figure 44 :la ville en période coloniale (Bennoui .B/Bourenane .A/Tarrzaali.S/Tebbiche.y ,2006)
- Figure 45 : Cherchell après 1980, une extension linéaire vers l'ouest vu les obstacles naturel et artificiel infranchissable (photo de Google Earth modifiée)
- Figure 46 : mosquées El Rahmane à Cherchell ([www.alamy.com](http://www.alamy.com))
- Figure 47 :la placette de Cherchell ([www.mapio.net](http://www.mapio.net))
- Figure48 : les colonnes ([www.jc.chabanis.free.fr](http://www.jc.chabanis.free.fr))

-Figure 49 : le théâtre ([www.fr.wikipidya.org](http://www.fr.wikipidya.org))

-Figure 50 : ponts et viaducs de Cherchell ([www.tipaza.typepad.fr](http://www.tipaza.typepad.fr))

-Figure 51 : Schéma historico morphologique (Bennoui .B/Bourenane  
.A/Tarrzaali.S/Tebbiche.y ,2006)

-Figure 52 : montagnes de la ville de Cherchell ([www.tipaza.typepad.fr](http://www.tipaza.typepad.fr))

-Figure 53 : Topographie de la zone de Cherchell (Bellaundja.H/Mahjoub .A 2011)

## RESUME :

L'espace littoral est naturellement riche en matière des ressources, il est aujourd'hui le lieu de multiples activités (tourisme, industrie, agriculture). Cette richesse le soumet généralement à des fortes pressions et rend son aménagement de plus en plus difficile.

Le tourisme constitue l'activité la plus attachée au littoral, de ce fait l'aménagement touristique de ce dernier constitue l'un des facteurs de développement à travers sa valorisation. En parallèle, il fait l'objet d'une forte consommation et détérioration de cet espace dont l'obligation de protection de celui-ci est prioritaire par l'introduction de la durabilité dans son aménagement.

Le but recherché à travers cette recherche est de présenter dans un premier volet, le cadre théorique général afin de mieux cerner la notion du « littoral », la protection et la valorisation de ce dernier et d'avoir en parallèle une image claire sur l'aménagement de celui-ci, en se basant sur l'aménagement touristique durable. Dans son deuxième volet, ce travail apportera une modeste contribution pour comprendre et mieux cerner l'espace littoral de la ville de Cherchell et l'état de son aménagement pour le comparer aux modèles d'aménagements touristiques durables des littoraux des pays méditerranéens.

المنطقة الساحلية غنية بالموارد الطبيعية، فهي اليوم مكان أنشطة متعددة (السياحة، الصناعة، الزراعة). عادةً ما تضع هذه الثروة تحت ضغوط قوية وتزيد من صعوبة تطويرها.

السياحة هي النشاط الأكثر ارتباطاً بالساحل، لذا فإن التنمية السياحية لهذه الأخيرة هي أحد عوامل التنمية من خلال تقييمها. وفي الوقت نفسه تخضع للاستهلاك الكبير وتدهور في هذا الفضاء، فيجب حماية التزامه عن طريق إدخال الاستدامة في تنميتها

الهدف من هذا البحث هو عرض الإطار النظري العام كخطوة أولى لفهم مفهوم "الساحل" بشكل أفضل، وحماية وتثمين هذا الأخير والحصول على صورة واضحة على نحو متواز للتنمية، على أساس التنمية السياحية المستدامة. في جزئه الثاني، سيقدم هذا العمل مساهمة متواضعة في فهم المنطقة الساحلية لمدينة شرشال وفهمها بشكل أفضل وحالة تطورها لمقارنتها بنماذج التنمية السياحية المستدامة للسواحل في دول البحر المتوسط.

## TABLE DES METIERES :

<b>I - Introduction générale:</b> .....	(01)
I.1. Présentation de l'option et objectif .....	(02)
I.2. Motivation de choix.....	(02)
I.3. Structure du mémoire.....	(03)
<b>CHAPITRE 01 : ETAT DES CONNAISSANCES</b> .....	(04)
<b>Section 01 : Thématique générale Architecture en zone urbaine littorale</b>	
I.1. Présentation du Littoral en général .....	(04)
I.2. Les types de littoraux.....	(04)
I.3- Présentation de La ville littoral en général .....	(06)
<b>II- Les particularités de la ville littoral</b> .....	(07)
<b>II-1- Sur le plan urbanistique</b> .....	(07)
<b>II-1-1)- les formes de développement urbanistique</b> .....	(07)
a. Développement parallèle à la mer.....	(07)
b. Développement perpendiculaire à la mer .....	(07)
c. Développement dans toutes les directions.....	(08)
<b>II.1.2) : les vocations des villes littorales</b> .....	(08)
a. Les villes littorales à vocation touristique.....	(09)
b. Les villes littorales à vocation industrielle et commercial.....	(10)
c. les villes littorales à vocation agricole .....	(12)
<b>II.1.3) Les aménagements urbains spécifiques aux villes littorales</b> .....	(13)
a. L'aménagement des percées .....	(13)
b.L'aménagement des espaces publics .....	(13)
<b>II.2 Sur le plan architectural</b> .....	(15)
II.2.1) La forme de construction.....	(15)
II.2.2) les ouvertures.....	(16)
II.2.3) la couleur.....	(16)
II.2.4) -choix des matériaux .....	(17)
II.2.5) - l'orientation des bâtiments .....	(18)
<b>II.3 Sur le plan culturel</b> .....	(18)
a. Les théâtres de verdure .....	(18)
b. Les villages d'artisanat.....	(18)
c. Les musées.....	(19)
II.3.1) La ville littorale Algérienne .....	(19)
II.3.2) La particularité sur le plan architectural et urbanistique .....	(19)
II.3.3) Les instruments de l'urbanisme .....	(20)
<b>II.4 Sur le plan juridique</b> .....	(21)
<b>Conclusion</b> .....	(22)

## **SECTION 02 : Thématique spécifique**

### **Les infrastructures touristiques et de loisirs en milieu littoral**

<b>I-Définition d'infrastructure.....</b>	<b>(23)</b>
<b>II-Définition du tourisme.....</b>	<b>(23)</b>
<b>1-Les différents types de tourisme .....</b>	<b>(24)</b>
a- Le tourisme d'affaires.....	(24)
b -Tourisme de masse .....	(25)
c-Tourisme rural.....	(25)
d- Tourisme thalassothérapie et thermalisme.....	(25)
e- Tourisme balnéaire.....	(26)
<b>2. Le tourisme dans le monde .....</b>	<b>(26)</b>
<b>3.Le tourisme en Algérie .....</b>	<b>(28)</b>
a. Historique.....	(28)
b- Potentialités touristiques en Algérie.....	(28)
c- Les types du tourisme en Algérie.....	(29)
d- Lois de tourisme balnéaire en Algérie.....	(29)
e- les potentialités des villes côtières.....	(30)
<b>4. Les hôtels touristique .....</b>	<b>(31)</b>
<b>III-définition générale du mot loisir.....</b>	<b>(36)</b>
Les types de loisirs en Algérie.....	(36)
<b>1-Les loisirs quotidiens .....</b>	<b>(36)</b>
<b>2-Les loisirs saisonniers.....</b>	<b>(36)</b>
<b>3-Les loisirs hebdomadaires ou suburbains.....</b>	<b>(36)</b>
Analyse d'exemple la ville de Malaga.....	(37)
<b>IV-Conclusion .....</b>	<b>(38)</b>
<b>V-Bibliographie .....</b>	<b>(39)</b>
-LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES .....	(40)
<b>VI-Annexe projet fin d'études .....</b>	<b>(41)</b>

## I-INTRODUCTION GENERALE

A première vue, le littoral séduit par la beauté de ses sites : la mer lui confère notoriété, attractivité et un rôle stratégique dans les perspectives de son développement.

La zone littorale se manifeste par une bande étroite de quelques centaines à quelques milliers de mètres de part et d'autre de la ligne du rivage. Elle représente environ 8% de la surface terrestre. Constituée par une diversité d'écosystèmes, elle présente un intérêt écologique exceptionnel et un intérêt économique prometteur. Par ses atouts, la zone littorale devient la convoitise d'une population élevée, entre autres les investisseurs : plus de 60% de la population mondiale occupent le littoral à moins de 100 km d'une mer ou d'un océan.

S'intéressant plus précisément au rapport site/projet, notre option AZUL (Architecture en Zone Urbaine Littorale) cherche à identifier, comprendre et expliquer les indicateurs qui ont marqué la production architecturale et urbanistique en zones urbaines littorales, particulièrement sur la partie du front de mer, à travers leur développement en matière de production et d'organisation du paysage.

## 1-PRESENTATION DE L'OPTION ET OBJECTIFS

L'Architecture en Zone Urbaine Littorale est un atelier qui s'intéresse au rapport site/ projet, ce qui signifie que les particularités du site doivent être prises en compte dans la manière de penser, de produire et d'organiser nos espaces de vie en vue d'une meilleure adaptation aux particularités du milieu

L'Architecture en Zone Urbaine Littorale a pour objectif :

- D'améliorer la qualité architecturale et urbanistique en milieu littoral, ainsi que la qualité de vie de nos villes relatives aux particularités de ce milieu.
- De protéger et mettre en valeur nos espaces littoraux pour un développement durable.
- D'établir un équilibre et une harmonie entre les objectifs de protection et les nécessités du développement en général (économique, touristique, urbain, etc.)

## 2-MOTIVATION DU CHOIX DE L'OPTION

Parmi les choix proposés aux étudiants du master, le nôtre s'est orienté vers une architecture en zone urbaine littorale pour les raisons suivantes :

- La particularité que présente la zone littorale sur le plan naturel et notamment sur le plan économique.
- Le type d'architecture adopté présente un caractère très original, qui s'adapte parfaitement à cette zone.
- Le littoral est aujourd'hui un sujet d'actualité animé par de grandes discussions relatives à son urbanisation.

## 3-STRUCTURE DU MEMOIRE

La présente étude a été élaborée dans le but de satisfaire les objectifs pédagogiques du master Architecture en Zone Urbaine Littorale (AZUL).

Notre mémoire de master se compose d'une introduction générale, un état de connaissances et d'une conclusion générale, et on annexe joint le rapport explicatif du projet.

L'introduction générale comprend la présentation du master AZUL (Aménagement des Zones Urbaines Littorales), les objectifs du master, l'atelier et une initiation sur les villes littorales et leurs particularités.

La partie état de connaissances se compose de deux sections. La première section est la thématique générale où on va élaborer une étude sur les villes littorales et leurs particularités sur le plan urbanistique, architectural, économique, social et naturel on présentera également le cas de la ville littorale Algérienne, ses particularités et ses lois relatives à la protection et la mise en valeur du littoral.

La deuxième section sera réservée à la compréhension de la thématique spécifique à notre étude, qui est l'impact des aménagements agro-touristiques et culturels en milieu littoral, elle comporte la définition, l'origine, l'importance et les activités liées à l'agrotourisme et la culture

Après, le mémoire sera achevé avec une conclusion générale contenant l'objectif de notre étude.

En annexe, on trouve la partie du PFE (Projet de Fin d'Étude), en premier lieu, on va présenter une analyse sur le cas d'étude (la ville de Cherchell) ; sa situation, l'accessibilité, ses particularités, ainsi qu'un constat sur le développement de la ville sur le plan urbanistique et architecturale à travers l'histoire.

A la fin de cette étude, va nous orienter vers la définition du constat général de la ville et les actions a mené, puis l'élaboration d'un plan d'aménagement adéquat avec des principes d'aménagement précis jusqu'à l'arrivé au plan masse et au projet architectural pour répondre aux objectifs établis dans notre travail.

## ETAT DE CONNAISSANCE :

### SECTION A : Thématique générale : Architecture en zone urbaine littorale

L'objectif de cette recherche est d'approfondir nos connaissances sur les villes littorales, sur le plan urbanistique et architectural et les facteurs à l'origine, il sera présenté également le cas de la ville littorale Algérienne.

#### I.1 PRÉSENTATION DU LITTORAL EN GENERAL

La zone littorale est définie comme une bande terrestre et marine dont la largeur varie en fonction du milieu et des besoins de l'aménagement. Elle correspond rarement à des entités administratives ou de planifications existantes. La proximité de l'eau développe un environnement particulier ; dunes, galets, falaises, estuaires.<sup>1</sup>



Figure1 Le littoral marseillais ([www.joxis.free.fr](http://www.joxis.free.fr))

#### I.2 LES TYPES DE LITTORAUX :

**a. Les côtes boueuses :** elles sont composées de Sédiments Inorganique de taille moyenne. Ce type de littoral se rencontre des Régions tropicales Aux zones subarctiques et plus particulièrement en Asie : Chine, Inde Thaïlande, Malaisie, Corée et se trouve sur environ 5 à 10% des littoraux<sup>2</sup>



Figure2 Les côtes boueuses ([www.rdv-photos.com](http://www.rdv-photos.com))

<sup>1</sup> Denise, PUMAIN. et al, « littoral ». In : encyclopédie Hypergeo. 2006. [Enligne]. Disponible sur <http://www.hypergeo.eu/spip.php?> [Consulté le 04/12/2016].

<sup>2</sup> S. ETIENNE, et Al, Ecole Pratique Des Hautes-Etudes, Dinard. « UE - Environnement littoral », décembre 2012, P5. [cours PDF]. [Consulté le 24/11/2016].

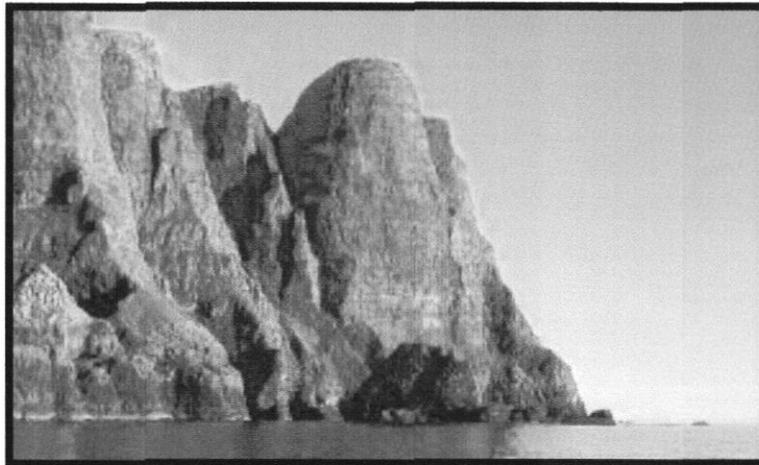
**b. Les côtes sableuse :** ce sont des zones dont les grains sont comprises entre 0.063 et 2 millimètres. En général les côtes sableuses sont ouvertes aux vagues de vent et leur morphologie est très fragile. Les côtes sableuses représentent entre 10 et 15% du littoral.<sup>3</sup>



**Figure3** Les côtes sableuse ([www.sciencesetavenir.fr](http://www.sciencesetavenir.fr))

**c. Les côtes rocheuses :**

Elles sont généralement hautes et escarpées sans véritable Plage. Les matériaux peuvent être durs d'origines diverses : granite, Basalte, argile, calcaire. Souvent, à la base de la falaise se trouve Un banc rocheux plat et érodé qui peut être nu ou posséder une Couche épaisse de matériaux grossiers). Ces deux derniers types de côtes représentent 75 à 85 % des littoraux<sup>4</sup>



**Figure4** Les côtes rocheuses ([www.fr.wikipedia.org](http://www.fr.wikipedia.org))

<sup>3</sup> LA ROUSSE, « Littoral ».In : encyclopédie LA ROUSSE [En ligne]. [Consulté le 24/11/2016].

<sup>4</sup> A.OUESLATI, « Recherche De Base pour une Gestion Durable Des Écosystèmes Sensibles Côtiers De La Méditerranée », Felicit Scapini, , 2002, p26.

#### d. Les côtes à graviers et galets :

Ces côtes se caractérisent par des débris grossiers Compris entre 2 et 256 millimètres de diamètre. Elles sont Généralement escarpées, irrégulières et abruptes. Elles sont fréquentes aux moyennes et hautes latitudes Autrefois glaciaires : Nord de l'Europe de l'Ouest, côte Est De l'Amérique du Nord, ainsi que les littoraux les plus au Nord du Pacifique. On les trouve aussi près des falaises Les moins solides érodées par les vagues et le long des Côtes à activité tectonique où les forts courants Transportent des matériaux grossiers sur le littoral.<sup>5</sup>



Figure5 le littoral gravier ([www.footage.framepool.com](http://www.footage.framepool.com))

### I.3 PRESENTATION DE LA VILLE LITTORALE EN GENERALE

Les villes littorales sont présentées comme étant la vitrine d'un pays. Et elles sont considérées souvent comme un patrimoine architectural, une superposition de civilisations et un centre d'échange, d'attraction et de pouvoir. Leurs positions de liaison entre la terre et la mer a fait d'elles un laboratoire en termes d'architecture, d'urbanisme.<sup>6</sup>



Figure6 exemples des villes littorales -Croatie  
([www.voyages.idioz.fr](http://www.voyages.idioz.fr))

<sup>5</sup> Denise, PUMAIN. et al, « littoral ». In : encyclopédie Hypergeo. 2006. [Enligne]. Disponible sur <http://www.hypergeo.eu/spip.php?> [Consulté le 04/12/2016 recherche des

<sup>6</sup> Azzouz s, Bentayb s 2013/2014 –Une meilleur mise en valeur de la façade maritime de la ville d'Ain Benian- université Saad Dahlab Blida

## II. PARTICULARITÉ DU VILLES LITTORAL

### II.1 sur le plan urbanistique.

#### II.1.1) les formes de développement urbains de la ville

##### A. Développement parallèlement a la mer

C'est le cas le plus courant ; ou la ville se développe parallèlement à la mer qui peut dire tournée vers le principal centre d'attraction qui est **la mer**. (La mer oriente ; les bâtiments, détermine les axes urbains et les angles de vue et permet de créer des ruelles parallèles à la mer).

Cette organisation est pour des raisons climatiques tel que :

Profiter de la ventilation naturelle ; ainsi l'esprit de l'homme d'être en face à la mer.

Aussi le facteur le plus important c'est l'économie ou la mer est un milieu privilégié pour développer des activités économiques (portuaires, touristique ou agricoles).

-généralement les sites plats renforcent ce développement linéaire des villes

La figure suivante présente une ville touristique de la communauté valencienne avec ses grandes tours qui s'installent parallèlement à la mer avec un centre très attractif et dense



Figure 7 Benidorm Espagne ([www.pss-archi.eu](http://www.pss-archi.eu))

##### B. Développement perpendiculaire à la mer

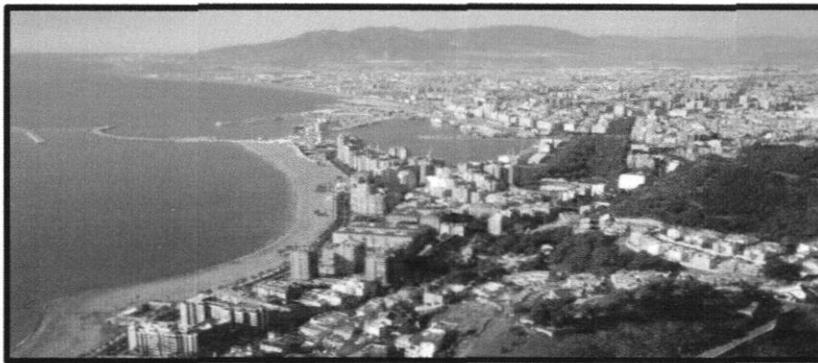
Certaines villes qui se développent perpendiculairement à la mer se situent sur des sites accidentés, montagneux ou il est difficile à construire à cause de la morphologie du terrain. Les risques naturels qui sont des obstacles existant qui empêche sur le développement de la ville, leur impact fait que cette dernière s'éloigne de la côte et implique de construire sur les hauteurs pour éviter les dégâts.



**Figure 8 ville perpendiculaire à la mer La rue de la Rambla à Barcelone Espagne**  
([www.fr.123rf.com](http://www.fr.123rf.com))

### **C. Développement dans toutes les directions :**

La présence des obstacles oblige la ville de se développer dans un sens ou de changer de direction, ces obstacles sont soit des éléments naturels (les cours d'eau, les montagnes, forêts, rochers) ou artificielles (présence de certaines zones comme les zones militaires, les sites protégés et la présence des terres agricoles).



**Figure 9 développements Dans toutes directions Ville de Malaga (Espagne)**  
([www.magvoyages.com](http://www.magvoyages.com))

### **II.1.2) : les vocations des villes littorales**

#### **a. Les villes littorales à vocation touristique**

**Introduction :** Le tourisme est souvent une ressource économique locale ; rattaché aux activités de loisirs et à la santé. Les principaux types de tourisme que connaît la ville littorale sont : le tourisme balnéaire, de santé (thermale), culturel et le tourisme vert.

- **Le tourisme balnéaire** : Une ville balnéaire est aménagée en vue d'une activité principale comme le tourisme des bains de mer ; le mode des bains de mer commence à se développer et connaît une nouvelle vigueur après la seconde guerre mondiale et deviennent une destination estivale de choix. Il assure l'attrait d'un grand nombre de population toutes catégories confondues, ainsi qu'un dynamisme économique de la région.<sup>7</sup>

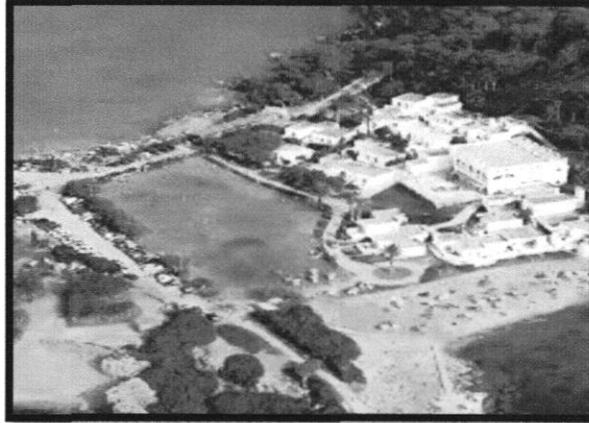


Figure 10 Complexe Corne d'or Tipaza ([www.ici.giddini.com](http://www.ici.giddini.com))

- **Tourisme Culturel** :

Le tourisme culturel vise l'élargissement de l'horizon intellectuel des touristes, il a été considéré toujours comme un marché de croissance ainsi que comme une forme de tourisme de qualité, il assure aussi la préservation du patrimoine architectural et un attrait en toutes saisons.<sup>8</sup>

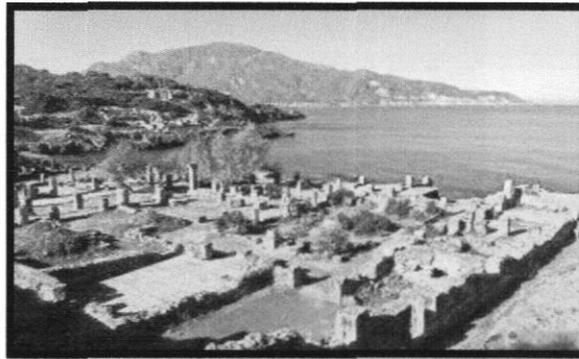


Figure 11 : Photo du parc archéologique de Tipaza ([www.algerie-dz.com](http://www.algerie-dz.com))

- **Tourisme médical et thermal** :

Le tourisme médical est caractérisé par la visite d'établissements médicaux pour raison de santé, ce type de tourisme est durable qui vise à assurer un taux d'occupation constant des établissements médicaux.<sup>9</sup>

<sup>7</sup> BEAUDET. G, Nadeau. R, CAZELAIS.N. p 94.

<sup>8</sup> DRYFEUS-SIGNOLES Catherine : « l'espace touristique », ED BREAL, PARIS 20.

<sup>9,10</sup> DRYFEUS-SIGNOLES Catherine : « l'espace touristique ». ED BREAL. PARIS 20.



**Figure12 : Thalasso thérapie (www.thalaso-line.com)**

- **Tourisme vert :**

Le tourisme vert vise la préservation du patrimoine naturel et des sites ainsi la découverte de la nature.<sup>10</sup>



**Figure 13 : Jardin d'essai El Hamma (www.lesechosdalger.com)**

- **L'effet du tourisme sur l'architecture et l'organisation du bâti**

Le tourisme est souvent une ressource économique locale ; mais il peut générer des effets sur le plan socioculturel, architectural, et urbanistique.

- Le développement rapide des infrastructures d'hébergements.
- La réalisation des routes parallèle à la mer et des chemins pour accéder aux espaces touristiques aménagés à l'extérieur.
- Aménagement des espaces extérieurs tel que les placettes et les jardins pour permettre aux touristes l'exploitation optimale de toute la richesse littorale.

**b. Les villes littorales à vocation industrielle et commerciale :**

Les villes portuaires sont caractérisées par la présence d'un élément très important c'est le port, il est pour différentes destinations ; port de commerce et d'industrie, port de pêche ; port de plaisance. Leur impact est de donner forme à un paysage sur le plan architectural et urbanistique beaucoup plus commercial et/ou industriel, composé de bâtiments commerciaux et d'aires de stockage entrepôts.<sup>11</sup>

Le port est un point du rivage de la mer, aménagé et équipé pour recevoir, abriter des navires et assurer toutes les opérations de commerce maritime, de pêche et de plaisance. « Ces ports qui créèrent des villes » Chalin

- **Port de commerce et d'industrie :**

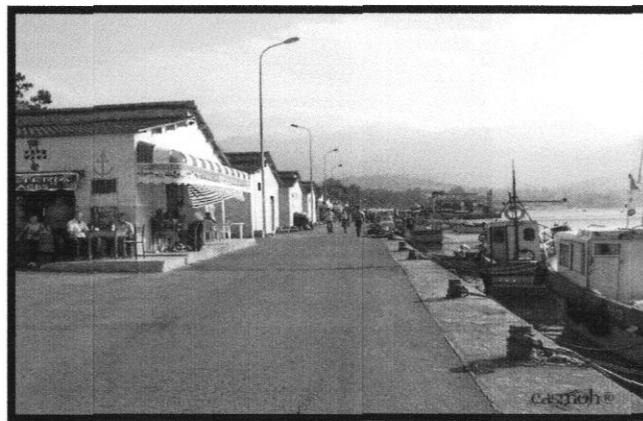
Leur impact est de donner forme à un paysage sur le plan architectural et urbanistique beaucoup plus commercial et/ou industriel, composé de bâtiments commerciaux et d'aires de stockage entrepôts.<sup>12</sup>



**Figure 14 : Le port de Barcelone est la principale infrastructure de service et de transport de Catalogne, (www.cruisemapper.com)**

- **Port de pêche :**

Cette activité peut accentuer l'image touristique de certaines villes littorales ; et avoir un impact sur le plan architectural et urbanistique. Car en plus des espaces aménagés pour l'activité de pêche, des espaces de loisirs et de distraction sont également aménagés.<sup>13</sup>



**Figure 15 : Port de pêche d'Azaffoun (vitamine.dz)**

<sup>11-12-13</sup> BEAUDET, G, Nadeau, R, CAZELAIS, N. *L'espace touristique*. Presses de l'Université de Québec : DEWAILLY, Jean-Michel. 1999. p 192. Disponible sur : <<http://www.persee.fr/doc/>>.

- **Port de plaisance :**

Son rôle est d'offrir un paysage composé d'infrastructures de plaisance, de loisir et de distraction.<sup>14</sup>



**Figure 16 : ports de plaisance Royan (www.cargos.paquebots.com)**

**c.les villes littorales à vocation agricole :**

Les villes littorales à vocation agricoles sont caractérisées par les activités agricoles liées à la présence ou à la proximité de la mer produisent :

- Des paysages particuliers
- Elles ont un rôle structurant dans l'organisation de l'espace construit (élément ordonnateur de croissance de la ville)

Mais cette activité est en voie de déclin à cause de l'empiétement et l'extension tentaculaire urbaine sur les terres agricoles. Par exemples en 30 ans les surfaces agricoles dans les communes du littoral atlantiques ont diminué de 20% au profit des zones urbaines (la baisse a été de 6,8% pour l'ensemble de la métropole)



**Figure 17 : Ile de La Réunion (visage-teking.com)**

<sup>14</sup> BEAUDET. G, Nadeau. R, CAZELAIS.N. *L'espace touristique*. Presses de l'Université de Québec : DEWAILLY, Jean-Michel. 1999. p 192. Disponible sur : <<http://www.persee.fr/doc/>>.

### II.1.3) Les aménagements urbains spécifiques aux villes littorales :

#### a. L'aménagement des percées :

Les villes littorales se caractérisent par la structure urbaine en particulier l'organisation des voiries et des percées découpant les ilots qui sont faites dans le but :

- D'avoir une échappée visuelle de l'intérieur de la ville vers la mer.
- Régulariser l'écoulement régulier de l'air dans la ville<sup>15</sup>

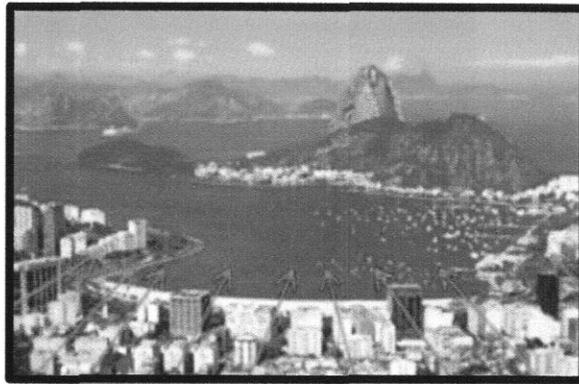


Figure18 : L'aménagement des percées Encyclopédie

([www.Dutromso.weebly.com](http://www.Dutromso.weebly.com))

#### b.L'aménagement des espaces publics :

- Les terrasses

- Les villes littorales se caractérisent par la présence de terrasses publiques de différents types, couverte ou non couverte, permettant le regroupement, les rencontres et l'échange culturel, comme elles offrent une vue sur la mer.<sup>16</sup>



Figure 19 :aménagement de terrasses publics ([www.ville-thonon.fr](http://www.ville-thonon.fr))

<sup>15-16</sup> BEAUDET, G, Nadeau, R, CAZELAIS, N. *L'espace touristique*. Presses de l'Université de Québec : DEWAILLY, Jean-Michel. 1999, p 192. Disponible sur : <http://www.persee.fr/doc/>.

- **Les Esplanades** : C'est une vaste place ouverte parfois attenante à un grand édifice, d'où la vue est dégagée sur le paysage qu'elle domine, elle est alors à la limite de la ville ouverte sur la campagne ou un plan d'eau<sup>17</sup>



Figure 20 : Esplanade de Nice ([www.pss-archi.eu](http://www.pss-archi.eu))

- **Les promenades** : C'est un espace public réservée aux piétons planté d'arbre disposés généralement en rangées, aménagé en vue de la détente par les rencontres sociales<sup>18</sup>



Figure 21 : Une promenade sur le front de mer de la ville d'Annaba  
([Www. Algérie monde.com](http://www.algerie-monde.com))

- **Les placettes** : Est un lieu ouvert non bâtie accessible à tous, elle prend plusieurs formes et différents dimensions.<sup>19</sup>



Figure 22 : Place de Port Siad Alger. ([www.algerie-dz.com](http://www.algerie-dz.com))

<sup>17-19</sup> BEAUDET, G, Nadeau, R, CAZELAIS, N. *L'espace touristique*. Presses de l'Université de Québec : DEWAILLY, Jean-Michel. 1999. p 192. Disponible sur : <http://www.persee.fr/doc/>.

**II.2 Sur le plan architectural :**

L'architecture dans les villes littorales diffère des autres architectures (les villes d'intérieures) et ce sur les points suivants :

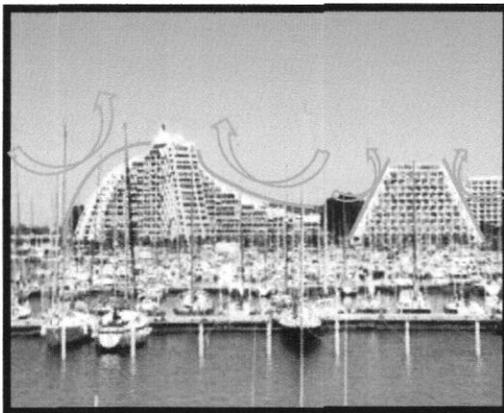
**II.2.1) La forme de construction :**

Le choix d'une forme dynamique inespéré par la mer pour créer une continuité entre la mer et son environnement.



**Figure 23 : Hôtel de ville de Londres (www.maxicours.com)**

La forme architecturale doit être adaptée avec la direction des vents



**Figure 24 : Exemples des formes adaptées avec la direction des vents (www.les-encyclopedies.com/encarta.html)**

Le traitement de la construction : réaliser des acrotères perforés au sommet des façades des bâtiments pour se protéger au vent, des décrochements pour bénéficier de l'ombre et des terrasses pour profiter de la vue dégagée sur la mer et le soleil, c'est l'impact des facteurs naturels, la mer et l'ensoleillement sur le bâti.).



**Figure 25** La photo montre les décrochements dans la Volumétrie, Equipement de grande motte, France ([www.les-encyclopedies.com/encarta.html](http://www.les-encyclopedies.com/encarta.html))

On doit choisir aussi la forme du toit et le traitement des terrasses (l'étanchéité) pour Éviter l'impact de la pluie sur le bâtiment.



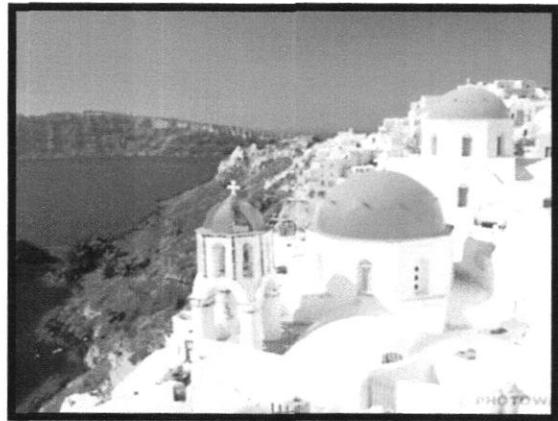
**Figure 26** : Opéra de Sanday ([www.opepa-online.com](http://www.opepa-online.com))

### II.2.2) les ouvertures :

L'élément le plus important dans ces sites c'est la mer, alors l'orientation de ces ouvertures s'effectue par rapport à cette dernière, on trouve de grandes ouvertures ainsi pour contribuer à refroidir les pièces en soirée et profiter de l'ensoleillement, c.à.d. on prend en considération les facteurs naturels et sociaux.

### II.2.3) la couleur :

On préconise l'utilisation de couleurs claires pour les revêtements extérieurs des bâtiments parce que la couleur extérieure du revêtement a une influence sur la partie du rayonnement solaire incident absorbée par la paroi, plus la couleur est sombre plus la qualité d'énergie absorbée est importante.

**A-La ville de Hammamet En Tunisie****B- SANTORIN –GRECE -OIA**

**Figure 27 : utilisation de deux couleurs le blanc et le bleu (www.archi.com)**

#### **II.2.4) -choix des matériaux :**

La nature agressive du climat de ces villes défavorise certains matériaux et nécessite des précautions et des techniques à prendre en considération de ces dernières.

On recommande d'utiliser la brique, le béton, les agglomérés d'agréats creux, les panneaux isolés, verre de faible émissivité.... ainsi il faut prendre en considération l'épaisseur de ces matériaux pour assurer la résistance thermique requise c.à.d. La protection solaire induite par le facteur d'ensoleillement, aussi pour le facteur d'humidité (la détérioration de certains matériaux de construction c.à.d. le fait de corrosion) .



**Figure 28 : utilisations de verre de faible émissivité  
(www.archiexpo.fr)**

Source : recherche des étudiants de notre atelier master 01 option AZUL

### II.2.5)- l'orientation des bâtiments :

Dans la conception d'une construction au bord de mer, il faut prendre en considération la vue vers l'extérieur, les vents, et l'orientation des bâtiments pour mieux profiter les apports solaires, ainsi l'utilisation de combinaison des protections horizontales et des protections verticales pour se protéger de l'ensoleillement (l'ombrage des façades) :

-l'orientation Sud est favorisée : la protection du rayonnement solaire se fait par des éléments horizontaux (auvents, balcons, pergola, brise soleil.....).

-les orientations Est et Sud-est sont recommandées : la protection du rayonnement solaire se fait par la combinaison d'éléments horizontaux et verticaux.

### II.3 Sur le plan culturel :

#### a. Les théâtres de verdure :

C'est une construction à ciel ouvert, à l'origine en bois puis en pierre, comprenant une scène, des gradins en forme d'hémicycle généralement adossés à une colline, et ouvrant sur un paysage de mer ou de montagnes.



Figure 29 : Grèce ([www.lecongolais.cd](http://www.lecongolais.cd))

b. **Les villages d'artisanat** : ce sont des chemins avec des magasins artisanaux à l'intérieur de la ville permettant aux visiteurs d'apprécier les vestiges historiques car la ville est riche de sites archéologiques.



Figure 30 :Circuit du centre d'Italie ([www.les-encyclopedies.com/encarta.html](http://www.les-encyclopedies.com/encarta.html))

**c. Les musées :** le musée est un lieu dans lequel sont collectés, conservés et exposés des objets dans un souci d'enseignement et de culture

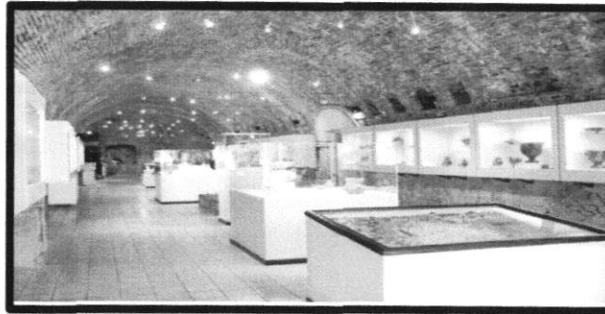
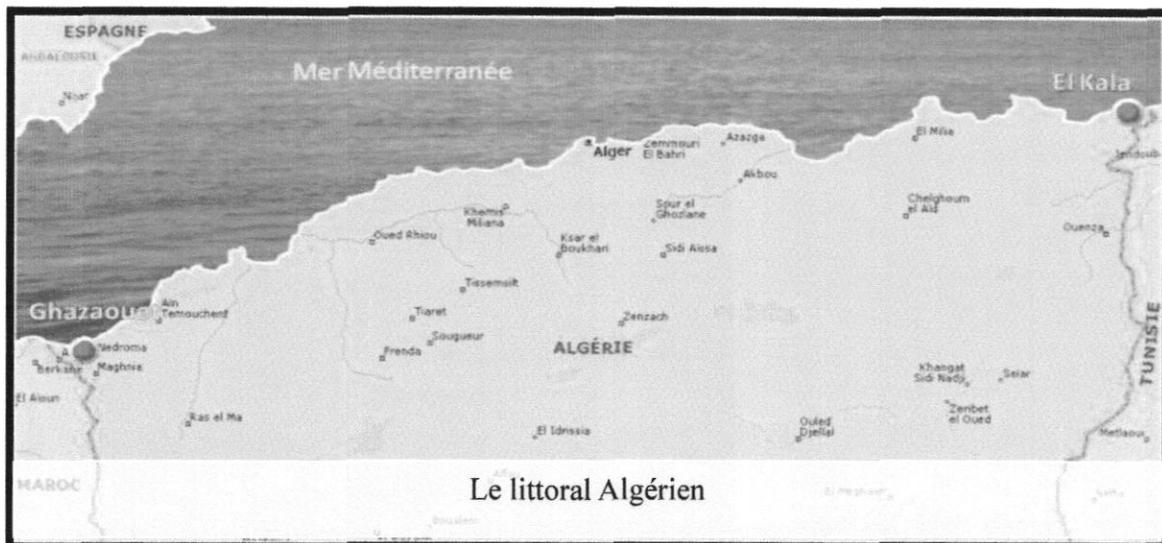


Figure31 : Musée national de la Marine ([www.meretmarine.com](http://www.meretmarine.com))

### II.3.1) La ville littorale Algérienne :

Le littoral algérien fait partie du bassin méditerranéen, il est estimé à 1 200 km de côtes, regorgeant des sites naturels magnifiques et également un lieu riche en histoire.

Les villes littorales algériennes ont connu les mêmes problématiques sur les différents plans : urbanistique, architectural, naturel, social et économique).



### II.3.2) La particularité sur le plan architectural et urbanistique :

Après l'indépendance, l'Algérie a connu deux politiques d'aménagement qui ont été appliqués sur le plan urbanistique et architectural.

L'état s'est intéressé aux grandes villes qui sont Alger, Oran et Annaba et quelques villes moyennes comme Skikda, Bejaia et Mostaganem et au détriment des petites villes qui sont restées relativement délaissées, et à l'état de stagnation. Ceci a engendré un déséquilibre sur le plan urbanistique. Les grandes villes ont connu un boom démographique causé par l'attractivité de main d'œuvre, ce qui a poussé l'état à construire d'une façon « anarchique » pour répondre aux besoins de ces grandes villes.

Source : recherche des étudiants de notre atelier master 01 option AZUL



**Figure 32 : La ville d'Oran (www.lematindz.net)**  
(www.lematindz.net)



**Figure 33 : La ville d'Alger**

Les instruments d'urbanisme (PDAU et POS) ont les mêmes contenus, ils ne prennent pas en considération les particularités des villes littorales, donc on intervient de la même manière que pour les villes intérieures sur le plan architectural et urbanistique.

**ZET** : la majorité des zones d'expansion touristique ont été détournées de leurs vocations initiales, leurs terrains d'assiette ont servi à implanter des lotissements et des coopératives immobilières.



**Figure 34 : La ville de Bejaia (www.lematindz.net)**

### II.3.3) Les instruments de l'urbanisme :

L'aménagement de littoral doit s'opérer dans un cadre juridique clair et précis, pour cela on trouve :

SNAT : le schéma national d'aménagement du territoire.

SDAT : le schéma directeur d'aménagement du territoire.

PAC : le plan d'aménagement côtier (pour délimiter l'espace littoral et identifier les différentes sources et formes de pollution et d'érosion).

PDAU : le plan directeur d'aménagement urbain (préservation des espaces naturels équilibré entre l'urbanisation et l'activité économique, il permet de localiser les zones de conflit d'usage).

POS : le plan d'occupation des sols permet d'intégrer la spécificité des lieux et protéger les espaces sensibles notamment par l'interdiction de construire.

Source : recherche des étudiants de notre atelier master 01 option AZUL

## II.4 Sur le plan juridique :<sup>21</sup>

La loi littorale détermine les conditions d'utilisation et de mise en valeur des espaces terrestres et maritimes. En Algérie, on a

- Décret exécutif n°06-351 du 5 octobre 2006 fixant les conditions de réalisation des voies carrossables nouvelles parallèles au rivage
- Décret exécutif n° 07-206 du 30 Juin 2007 fixant les conditions et les modalités des constructions et des occupations du sol sur la bande littorale, de l'occupation des parties naturelles bordant les plages et de l'extension de la zone objet de *non aedificandi*.
- Décret exécutif n° 04-113 du 13 avril 2004 portant organisation, fonctionnement et missions du commissariat national du littoral
- Décret n° 09-114 du 7 avril 2009 fixant les conditions d'élaboration du Plan d'Aménagement Côtier, son contenu et les modalités de sa mise en œuvre
- Décret exécutif n° 06-424 du 22 novembre 2006 fixant la composition et le fonctionnement du conseil de coordination côtière
- Décret exécutif n° 04-273 du 2 septembre 2004 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-113 intitulé "Fonds national pour la protection du littoral et des zones côtières"

Cette législation interdit l'urbanisation sur une bande de territoire de cent (100) mètres de largeur, à partir du rivage et de trois cents (300) mètres en cas de fragilité de l'écosystème littoral.

La figure 38 présente la plage de Fouka en Algérie où la bande de cent mètres n'a pas été respectée malheureusement, ce qui entraîne l'anarchie totale.



**Figure 35 : Plage de Fouka, Tipaza ([www.tipaza.typepad.fr](http://www.tipaza.typepad.fr))**

<sup>21</sup> Malika Kacemi, « Protection et Valorisation du Littoral en Algérie : Législation et Instruments : Le Cas des Communes Littorales d'Oran », Études caribéennes [En ligne], 20 Décembre 2011, Disponible sur : <http://etudescaribeennes.revues.org/5959>

**Ces lois ont pour but :**

- Préserver le patrimoine culturel mais aussi naturel de la zone littorale.
- Encourager de par l'implantation des activités économiques.
- Encourager la recherche et les découvertes en ce qui concerne les ressources littorales.
- mettre en place des lois qui interdisent l'empiétement sur des zones naturelles

**Conclusion**

Le littoral a des potentialités économiques qui constituent des ressources essentielles pour les zones côtières. La préservation des usages liés à la mer et leur développement est une condition nécessaire à la vitalité du littoral. La cohabitation de ses usages pose certains problèmes, en particulier la dégradation possible de l'environnement. Il y a donc un véritable enjeu de faire cohabiter l'ensemble de ces activités. Cet enjeu est obligatoirement complété par celui de développement qui implique une préservation des espaces et des richesses naturelles. Pour atteindre cet objectif, la recherche des principales zones de conflit d'usage ainsi que l'harmonisation des différentes activités et leur complémentarité sont nécessaires.

**SECTION 02 : Thématique spécifique****Les infrastructures touristiques et de loisirs en milieu littoral****I-DEFINITION DE INFRASTRUCTURE :**

Ensemble des travaux nécessaires pour créer la plate-forme d'une voie de chemin de fer ou d'une route. Ensemble des installations nécessaires au fonctionnement d'un service de transport. Ensemble des équipements économiques et techniques d'une s

**II-DEFINITION DU TOURISME :**

Le mot « touriste » qui désignait celui qui effectuait le « grand tour » en traversant la Manche pour aller visiter la France a été inventé par les Anglais en 1811.

De plus en plus, le tourisme fait partie de notre vie de manière saisonnière, mais surtout, fait partie de nos habitudes au point où, quelque soit le cas, nous trouvons toujours un moment pour partir, il s'agit en fait d'un loisir et mieux encore, d'un voyage que nous effectuons hors de notre lieu de résidence habituel. Mais quelle est en réalité, la définition du mot tourisme ? Si pour certains, le tourisme est le « fait de voyager et résider au moins une nuitée hors de son lieu de résidence habituel », pour d'autres, c'est une « visite temporaire d'une durée d'au moins 24 h dans un lieu et ce, pour des raisons de loisirs ». [MEM.1]

**- Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme :**

Le tourisme est défini comme étant « les activités de personnes voyageant vers des endroits à l'extérieur de leur milieu habituel et séjournant dans ces endroits pendant moins d'une année consécutivement à des fins de loisir, d'affaires ou à d'autres fins ».

**- Selon le petit robert (2001):**

Ces le faite de voyager, de parcourir pour son plaisir un lieu autre que celui ou l'on vit habituellement même s'il s'agit d'un petit déplacement ou si le but principal du voyage est autre. Profiter d'un voyage d'affaire pour faire du tourisme. [Robert 2001]

**- Selon le Larousse :**

Ensemble de questions d'ordre technique, financiers ou culturels que soulèvent dans chaque région, l'importance du nombre de personne qui fait des voyages d'agrément. [Larousse]

### - Selon les Nations Unis (1937):

La plus ancienne définition est sans doute ; la plus proche de la réalité du mot tourisme donné par la société des nations unies en 1937 qui le considère comme étant le phénomène qui incite à se déplacer au moins 24 heures dans une région autre que son domicile. [O.N.U]

### - Récapitulation :

Les multiples définitions qu'on a citées précédemment nous ont permis de définir le tourisme comme étant l'ensemble des activités liées au déplacement des personnes comme une certaine distance dans le cadre d'une activité de loisir.

Le tourisme est considéré comme l'action de voyager pour son agrément. La notion s'est modifiée sous l'effet des changements sociaux et économiques pour devenir l'art de satisfaire les aspirations les plus diverses qui incitent l'homme à se déplacer hors de son univers quotidien. Aujourd'hui il n'est plus considéré comme une activité d'agrément uniquement, il peut comprendre l'idée de déplacement à des fins professionnelles ou culturelles.

### 1-Les différents types de tourisme :

#### 1-a- Le tourisme d'affaires:

Désigne les déplacements à but professionnel. Il combine les composantes classiques du tourisme (transport, hébergement, restauration) avec une activité économique pour l'entreprise.

Le tourisme d'affaires peut être divisé en 4 secteurs :

- Les congrès et les conventions d'entreprise.
- Les foires et les salons.
- Les «inventives» (réunions de stimulation), séminaires et réunions d'entreprises.
- Les voyages d'affaires individuels.



La notion de tourisme culturel recouvre les voyages à but culturel, par lesquels le voyageur vise l'élargissement son horizon intellectuel.

Les formes de tourisme culturel peuvent être variées, la découverte d'une nouvelle culture et d'un nouveau pays, la visite du Patrimoine ou bien un voyage motivé par une manifestation



### 1.b-Tourisme de masse :

On peut appeler tourisme de masse le phénomène de concentration massive des touristes à un endroit donné. On parle de tourisme de masse car ils séjournent en masse dans un lieu bien précis. Ce qui aide à provoquer cette foule de personnes tient aussi au fait que les salariés prennent tous leurs vacances aux mêmes périodes. Les mois de juillet et d'août sont évidemment les plus réputés.

### 1.c- Tourisme rural :

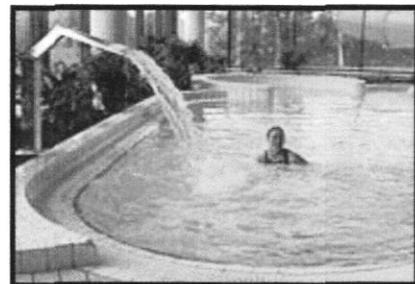
Le tourisme rural est une forme de tourisme qui se développe beaucoup. Il est souvent appelé tourisme vert. Il attire de plus en plus de personnes et surtout les amoureux de la nature. En effet, le tourisme rural sous-entend des vacances à la campagne, des activités sportives la plupart du temps ainsi que des rencontres, des moments de partage et de proximité avec les habitants des villages que l'on visite.



### 1.d- Tourisme thalassothérapie et thermalisme :

La **Thalassothérapie**, consiste en l'utilisation, sous surveillance médicale et dans un but soit curatif soit préventif, des divers bienfaits du milieu marin, au nombre desquels on pourra citer :

- l'**air** et le **climat marin**, tour à tour vivifiants ou relaxants.
- l'**eau de mer** dont sont extraites les boues et les algues.



### 1.e- Tourisme balnéaire

Représentant la forme de tourisme la plus fréquente dans le monde, Caractérisé par la mer, la plage, la côte et bien évidemment le soleil, le tourisme balnéaire ou « tourisme de masse » est devenu la forme de tourisme favorite des vacanciers, en raison du bien être qu'il leur procure ! Pour ce faire, la présence de stations balnéaires caractérisées par des villes littorales et les îles, essentiellement aménagées en vue de favoriser le bon déroulement des vacances au bord de la mer. [MEM.1]



### 2. Le tourisme dans le monde :

Le Tourisme est devenu un phénomène de civilisation... L'ampleur qu'il a acquise l'a fait passer du plan limité d'un plaisir élitaires au plan général de la vie sociale et économique. [O.M.T]

"Un proverbe dit que les peupliers ne sauraient monter jusqu'au ciel. La croissance du tourisme mondial ne saurait être indéfinie. Il est d'ailleurs difficile de regarder (...) loin (...) car, comme l'écrivait Keynes, "sur le long terme nous serons tous morts". Pour les dix prochaines années, les conditions d'une nouvelle expansion paraissent rassemblées. Le rythme de celle-ci néanmoins laisse place à une forte marge d'incertitude" [France.tour].

Pour 2012, alors que l'on s'attend à un ralentissement économique général, la croissance du tourisme devrait se poursuivre à un rythme un peu plus lent, de 3 à 4%, selon les prévisions de l'O.M.T (Organisation mondiale du tourisme). Si cette fourchette est atteinte, les arrivées de touristes internationaux ont toutes les chances de franchir le cap du milliard dans le courant de l'année 2012.

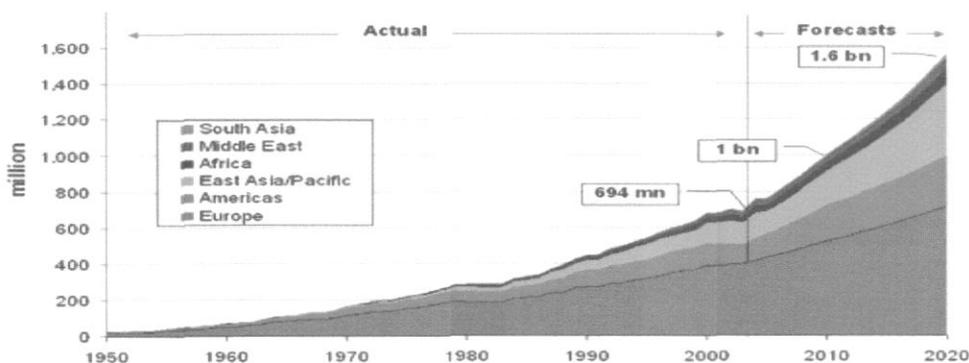


Figure :L'évolution du Tourisme mondial à l'horizon 2020

Les 15 premières destinations touristiques mondiales :

Les 15 premières destinations touristiques mondiales					
Classement	Pays	Arrivées de touristes internationaux en millions		croissance 1998/1999 (%)	Part de marché 1999 (%)
		1998	1999		
-	-	1998	1999	-	-
1	France	70.0	73.0	4.3	11.0
2	Espagne	47.4	51.8	9.2	7.8
3	États-unis	46.4	48.5	4.5	7.3
4	Italie	34.9	36.1	3.3	5.4
5	Chine	25.1	27	7.9	4.1
6	Royaume-Uni	25.7	25.7	0.0	3.9
7	Canada	18.9	19.6	3.7	3.0
8	Mexique	19.8	19.2	- 2.9	2.9
9	Fédération russe	15.8	18.5	17	2.8
10	Pologne	18.8	17.9	- 4,5	2.7
11	Autriche	17.4	17.5	0.7	2.6
12	Allemagne	16.5	17.1	3.7	2.6
13	République tchèque	16.3	16.0	- 1.8	2.4
14	Hongrie	15.0	12.9	-13.8	2.0
15	Grèce	10.9	12.0	9.9	1.8

### 3 .Le tourisme en Algérie :

#### 3 .a-Historique :

L'Algérie est un pays marqué par plusieurs civilisations, celle de la méditerranée, de l'orient de l'Afrique, le potentiel touristique de l'Algérie est diversifié des sites naturels et son patrimoine culturel et historique développés.

Le tourisme était donc un moyen de faire revivre son histoire, ses traditions et sa culture d'une part et un facteur économique d'autre part.

#### 3. b- Potentialités touristiques en Algérie :

L'Algérie dispose d'une variété de potentialités dont la valorisation peut donner naissance à une industrie touristique étendue et prospère, ces potentialités résident dans la beauté et la diversité des paysages de territoire Algérien (Sahara, montagnes, mer). Le potentiel touristique de l'Algérie est diversifié avec ses sites naturelles et son patrimoine culturel, aussi bien que son archéologie.

Développer le tourisme était donc un moyen pour le pays de faire connaître son histoire ; ses traditions, sa culture d'une part, et d'autre part un facteur de développement économique.

L'Algérie possède une grande diversité dans son paysage qui est de toute beauté naturelle, sites côtiers, montagneux.

C'est le temps d'exploiter ces richesses non seulement pour la détente, le plaisir mais aussi pour l'économie du pays.

Au Nord, la Méditerranée baigne sur 1200 Km de côte, au sud le désert immuable s'étend sur près de deux millions de kilomètres carrés.

Son relief, est composé de quatre ensembles : les chaînes côtières du Tell ; une suite de plateaux et de hautes plaines; une bande montagneuse méridionale, prolongation du Haut Atlas marocain; la région du Sahara avec ses massifs montagneux.

L'Algérie bénéficie d'un climat Méditerranéen : le soleil brille tout au long de l'année et les hivers sont doux.

Les atouts naturels de l'Algérie autorisent la pratique de nombreuses activités touristiques se rapportant aux:

- Tourisme côtier.
- Tourisme de plein air et de montagne.
- Tourisme thermal.
- Tourisme culturel et sportif.
- Tourisme saharien.

### 3. c- Les types du tourisme en Algérie :

- **Tourisme de montagne :**

Station hivernale de Chera et de Tekidja respectivement à 1500 et 1471m d'altitude, offrent aux touristes un cadre agréable pour les sports d'hiver.

- **Tourisme thermal :**

Vu l'existence d'un grand nombre de sources thermales à travers le pays.

- **Tourisme Saharien :**

La traversée du Sahara offre aux visiteurs un spectacle fascinant et plein, il présente aussi un musée naturel de phénomène préhistorique dont le plus riche est celui du Tassili.

- **Tourisme balnéaire :**

Notre pays possède plus de 1200 Km de côtes, une saison balnéaire d'environ 06 mois. S'étend du mois d'avril au mois de septembre.

- Beauté des sites avec existences des moyens de communication.
- Proximité des centres urbaine.

### 3.d- Lois de tourisme balnéaire en Algérie :

On assiste à une prise de conscience de la part des pouvoirs publics : les thèmes « environnement, aménagement du territoire et développement durable » sont au cœur des débats.

La nouvelle loi relative à la protection et à la valorisation du littoral innove dans la mesure où elle revalorise une dimension naturaliste des espaces côtiers. Elle ne définit pas précisément « un aménagement du littoral » elle montre plutôt que la protection et la valorisation contribuent de façon générale à l'aménagement. Un aménagement qui rompt avec l'idée répandue jusqu'alors que l'aménagement signifie équiper plus, construire plus. L'aménagement du littoral n'est plus inscrit dans une logique productiviste, mais plutôt dans la perspective du développement durable. par ailleurs la loi délimite trois bandes dans le littoral dans lesquelles sont édictées des restrictions relatives à l'urbanisation.

- **Bande 1 :**

Il s'agit de la bande inconstructible des 100 mètres instaurée par la loi 90-29 du 1<sup>er</sup> décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme, dont la largeur atteint 300 mètres à partir du rivage pour des motifs liés au caractère sensible du milieu côtier.

Cette bande inclut le rivage naturel dans lequel sont interdits la circulation et le stationnement des véhicules (sauf les véhicules de service, de sécurité, de secours, d'entretien ou de nettoyage des plages)

Les conditions et les modalités d'extension de cette zone et d'autorisation des activités permises sont fixées par voie réglementaire.

- **Bande 2 :**

D'une largeur de 800 mètres où sont interdites :

Les voies carrossables nouvelles parallèles au rivage (alinéa 1 de l'article 16). Toutefois, en raison de contraintes topographiques de configuration des lieux ou de besoins être activités exigeant la proximité immédiate de la mer, il peut être fait exception à cette disposition.

- **Bande 3 :**

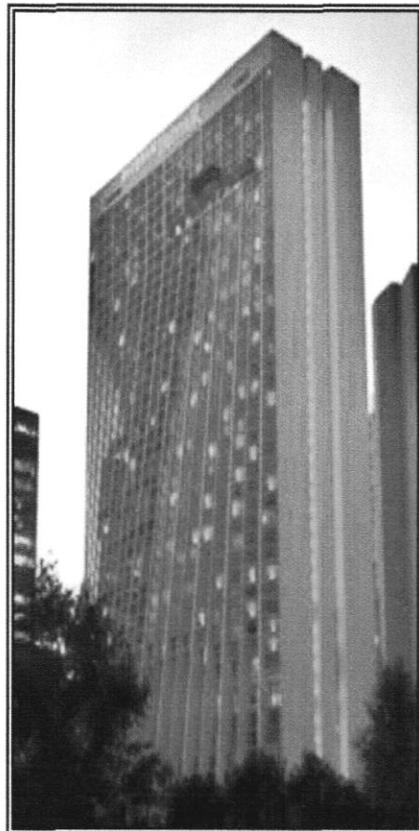
Dont la largeur est de 3 km, dans cette bande sont interdits :

- Toute extension longitudinale du périmètre urbanisé, c'est-à-dire toute extension parallèle au rivage.

- L'extension de deux agglomérations adjacentes situées sur le littoral à moins que la distance les séparant soit de 5 km au moins, sur le littoral, cette mesure est établie pour éviter des agglomérations trop importantes sur le littoral et pour préserver les espaces naturels de la commune de l'urbanisation.

- Les voies de transit nouvelles parallèles au rivage.

- Les constructions et les occupations du sol directement liées aux fonctions des activités économiques autorisées par les instruments d'urbanisme dans la bande des 3 km sont réglementées. [Journal. Officiel]



### 3.e-les potentialités des villes côtières :

l'Algérie possède une bande littorale de 1200 km dont 140 zones d'expansions touristiques (ZET) sont implantées tout le long des 14 wilayas littorales ( Tlemcen, Ain Temouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Tipaza, Alger, Bomerdes, Tizi-Ouzou, Bejaia, Jijel ,Skikda ,Annaba, Taref.

## Les hotels touristique

### Définition de l'hôtellerie :

D'après le petit Larousse : Ensemble de la profession hôtelière,

*Hôtellerie de plein air* : ensemble des activités hôtelières liées au camping et au caravanning.

Auberge ou restaurant de campagne élégants et traditionnels.

« Collection Microsoft® Encarta® 2005. © 1993-2004 Microsoft Corporation ».

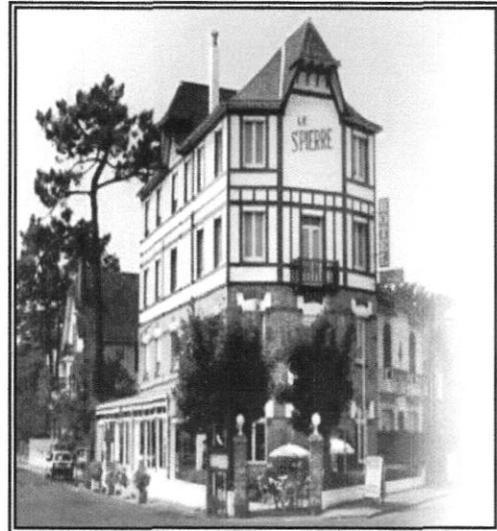
### Définition de l'hôtel :

- D'après le petit Larousse : Etablissement commercial qui loue des chambres ou des appartements meublés pour un prix journalier.
- L'hôtel est un établissement commercial d'ébergement classé qui offre des chambres ou des appartements meublés pour une clientèle qui effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois. Il est exploité toute l'année ou seulement pendant une ou plusieurs saisons. « Le moniteur hôtellerie ».
- On le défini aussi comme une infrastructure destinée à l'hébergement des personnes touristes, hommes d'affaires dans des conditions confortables, avec la possibilité d'accès à des prestations annexes, selon la catégorie de l'établissement telles que la restauration, l'animation culturelle et les services tels que le téléphone, la télévision...etc....
- « L'hôtel est tout établissement qui vend à la clientèle un espace privatif pour une utilisation personnelle pendant un temps limité ». « Le moniteur hôtellerie ».
- « Personnes n'a envie d'hôtels classiques, ni d'hôtels dits internationaux; un hôtel c'est dormir et se sentir chez soi en une demi heure ». « Jean Nouvel ».

**Classification des hôtels :**

Les hôtels sont classés en six catégories : 0\*,1\*,2\*,3\*,4\*,5\* et 5\* luxe. On peut regrouper les structures hôtelières en quatre grands ensembles :

1. Les hôtels de chaînes intégrées notamment ceux qui ont adhéré à une chaîne volontaire ceux qui ont conclu un contacte de franchise et ceux qui sont restés indépendants.
2. Les hôtels qui offre uniquement le gîte (abri) et ceux qui proposent également le couvert, incluant les hôtels à thème : (golf, pêche etc....).
3. Les hôtels de centre ville, tournes vers des clientèles variées de tourisme d'agrément.
4. Les hôtels situés au centre de la ville, ceux qui sont implantés en zone rurale et ceux qui sont localisés en station thermale ou à proximité d'une ressource touristique.

**Les types d'hôtels**

**Les hôtels de tourisme** : sont définis comme des établissements homologués (confirmés) par le ministère du tourisme répondant aux normes techniques imposées par la réglementation.

**L'hôtel d'affaires** : « hôtel des congrès », est un établissement réservé à la tenue des congrès, des réunions, des forums ou des banquets. La prise en charge totale de l'hébergement, de la restauration et des divertissements a conduit à la création de ce type d'hôtel. On peut distinguer plusieurs chaînes :

\* chaîne qui vise strictement la clientèle d'affaire, en mettant l'accent sur l'accueil et le service, particulièrement sur l'équipement nécessaire dans un contexte professionnel.

**En fonction du site, on peut distinguer :**

**Hôtels urbains :** Se sont des hôtels qu'on trouve au centre des villes, ou au bord de la mer, si la ville se développe sur littoral, ils s'organisent généralement autour d'un espace central « atrium », cette partie publique est un véritable lieu de visite, car on peut trouver des magasins, des services, des banques, des restaurants, des salles d'expositions et de fêtes ....., avec une partie d'affaires, où se déroulent les congrès, les conférences, les séminaires ou les réunions.

**Hôtels en paysage semi urbain :** c'est les hôtels qui se trouve à la périphérie des villes, en plus de l'activité de l'hébergement, avec une partie de la distractions, la restauration , les salles des fêtes , rarement une partie d'affaire.

**Hôtels en site naturel :** on les trouve en dehors de la ville, dans un site naturel où il présente des potentialités touristique, c'est-à-dire au bord de la mer dans les forêts, sur des falaises, ou en montagnes là où le paysage est beaux, à caractère de sport et de loisirs.

**Hôtel SOFITEL, Alger:****Situation :**

La situation et le parti volumétrique général de l'Hôtel sont rigoureusement définis par le par le Plan Directeur du Quartier du Hamma.



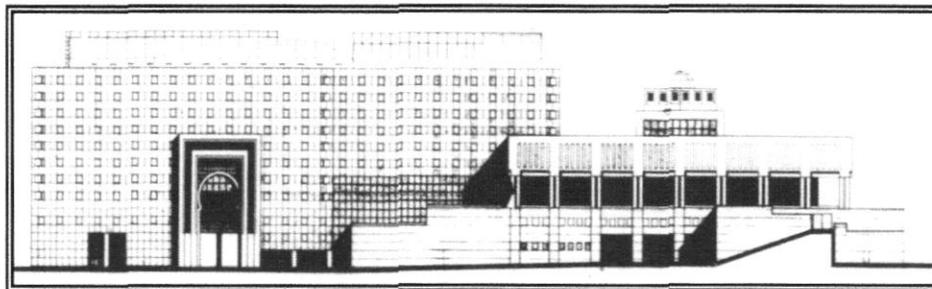
Selon ce plan, il apparaît que le rôle dévolu à cet Hôtel, dans une composition générale fortement marquée par les axes Nord-Sud et Est-Ouest, sera de répondre au volume de la Bibliothèque nationale dans une typologie volumétrique similaire.



**Définition des Parois :**

Le bâtiment s'appuie sur une puissante colonnade surmontée d'un "podium" de 8,00 m de haut et percée d'une série de fentes verticales.

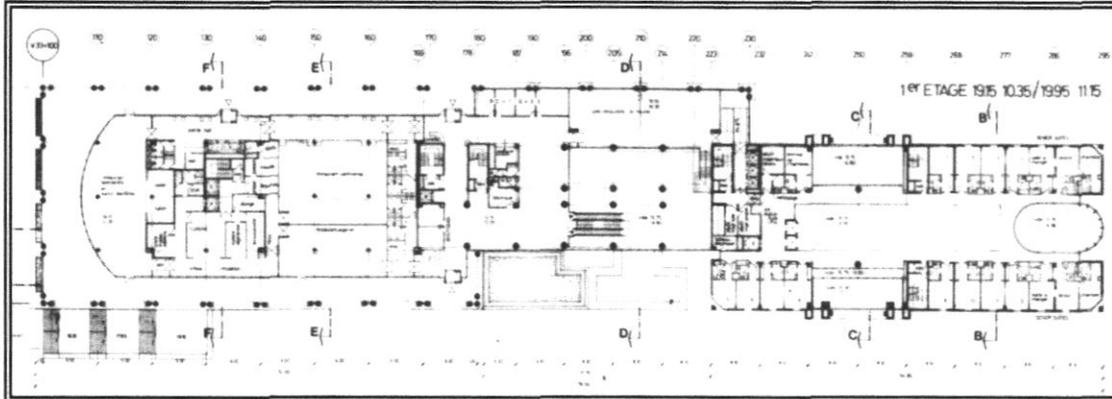
On retrouvera donc dans l'Hôtel ce "podium" et cette colonnade dans le prolongement exact de ceux de la Bibliothèque Nationale.



Façade Ouest de l'hôte

La façade vers la mer, qui est aussi la façade vers l'autoroute, joue le rôle de "façade d'appel" pour les gens en provenance de l'aéroport. C'est pourquoi elle a un caractère monumental affirmé, obtenu par le jeu des renforcements des loggias en double hauteur desservant les chambres donnant sur la mer, et de résilles de verre de l'atrium.



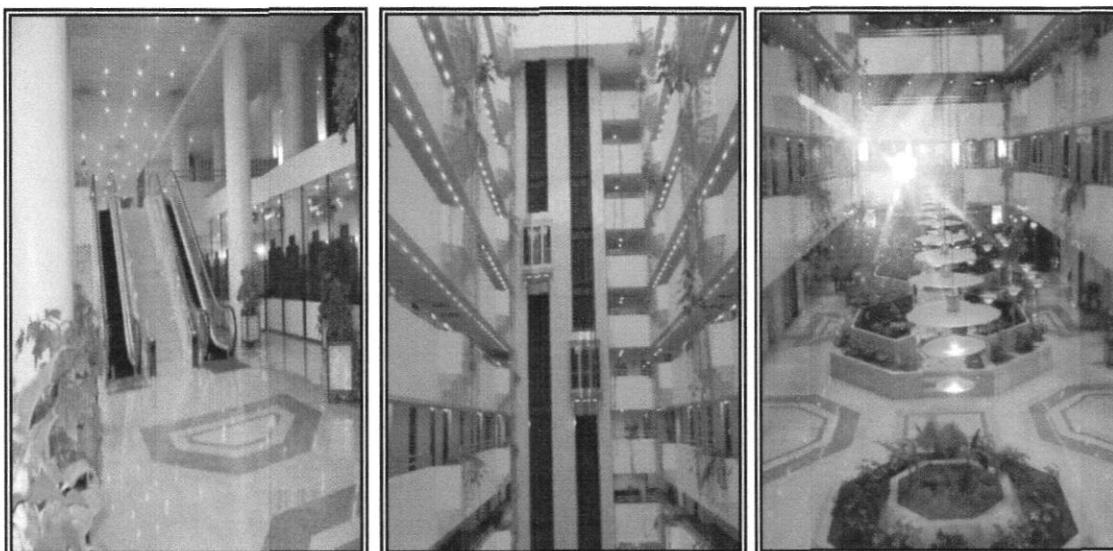
**La circulation, Répartition et Organisation des activités :**

Les Accès Clients et Visiteurs: l'accès principal à l'Hôtel se fera par le porche monumental Ouest.

D'un côté, à droite on trouvera le Hall et les escalators conduisant au niveau d'accès à l'ensemble des salles de banquet et de conférence, cette séparation permettant de dissocier les divers flux piétonniers.

Les Accès de Service: ils se font depuis le Boulevard Hassiba Ben Bouali à l'Est de l'Hôtel.

Les liaisons internes verticales Accès des clients aux chambres: il se fait par les trois ascenseurs, dont deux panoramiques, situés dans l'atrium et qui se connectent à chaque étage sur les coursives desservant les chambres.



### III-DEFINITION GENERALE DU MOT LOISIR

Le loisir est la période que l'homme maîtrise pour faire quelque chose à son unique convenance

#### Les types de loisirs en Algérie

##### 1-Les loisirs quotidiens:

Les loisirs quotidiens sont souvent des loisirs d'intérieur.

**La télévision:** L'importance de parabole un peut partout sur le territoire, en a fait le loisir le plus répandu en Algérie, la télé est perçu comme seul moyen de distraction.

**La radio:** Écoulé par la majorité de la population

**L'Internet :** 3ème occupation de loisirs (part de 9% ) et elle a occupé une place très importante ces dernières années.

**Les rencontres et les réunions:** Sont ici considérés comme un loisir primordial dans tous les milieux pour tout age et sexe

**Les salles de jeux :** c' est le loisir le répandue chez les adolescents

**Les airs de jeux:** Vu l'importance sans cesse croissante du membre d'enfant dans la population, les jeux d'enfants sont classé parmi les loisirs les plus répandus. L'insuffisance des équipements pouvant accueillir les enfants dans le domaine des loisirs, fait que l'on voit

souvent les enfants jouer dans les rues exposer aux accidents .

**Les terrains de jeu de boules:** Ils représentent l'intérêt de la plupart des hommes, on note qu'il a une insuffisance de ces terrains ce qui mène les gens à utiliser les trottoirs.

**Les jardins publics:** Ces dernières années l'importance d'espace vert a évolué, par l'établissement de square dans chaque quartier, ou on peut trouver les enfants entrain de jouer et les vieux se réunir pour discuter .

**Les salles de lectures:** Qui est pratiquée moyennement par la population instruite.

**Salles de sports:** au niveau des quartier on peut trouver des salles de sport ( judo, aérobique, la lutte ....etc.) ces dernières sont fréquentées par le sexe masculin.

##### 2-Les loisirs saisonniers (loisir régional)

##### 3-Les loisirs hebdomadaires ou suburbains

a- Loisir sportif

b- Loisir sportif

**c- Loisirs culturels**

- Les bibliothèques
- Les Musées
- Centre culturel
  
- Les médiathèques
- Les salles de cinéma
- Le théâtre
- Les galeries d'art
- Les parcs

**Analyse d'exemple*****La ville de Malaga***

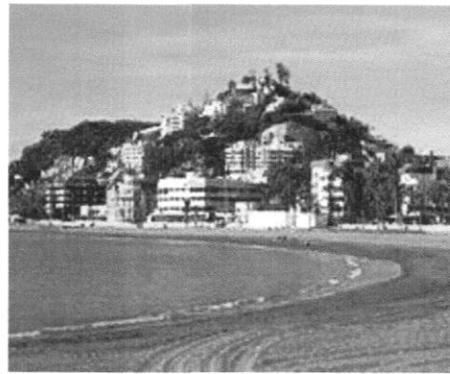
- Malaga (en espagnol : Málaga) est une ville espagnole, capitale de la province de Malaga faisant partie de la Communauté autonome d'Andalousie. Malaga est située à l'extrémité ouest de la mer méditerranée et dans le sud de la péninsule ibérique, à environ 100 kilomètres à l'est du détroit de Gibraltar.

- Située au centre d'une baie entourée de chaînes de montagnes, la ville dispose d'un territoire municipal de 395,25 km<sup>2</sup>. On y trouve deux rivières, le Guadalhorce et la Guadalmedina.

**-Tourisme**



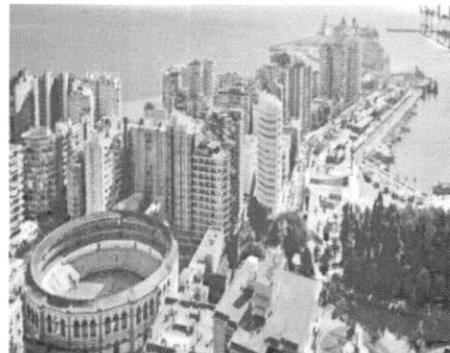
La plage de El Palo.



La plage de la Caleta.



L'Alcazaba



Arènes de Malaga.

**CONCLUSION**

Le littoral est un territoire exceptionnel, c'est toute une mosaïque d'écosystèmes terrestres et marins composés de dunes littorales, de plages, de falaises, de zones humides présentant un intérêt écologique très souvent économique.

Sa valorisation s'avère importante voire obligatoire, de ce fait, l'état est appelé à élaborer un plan stratégique de développement sur ses plusieurs secteurs. Ce plan doit s'opérer dans un cadre juridique clair, net et précis qui vise à l'exploration, l'entretien et la protection afin d'en tirer profit.

## Références Bibliographiques

**Abdellah S. Dirahhou I.** Récupération de front de mer de la ville de Tipaza, Université de Blida, Septembre 2011.

**Bennoui B. Bourenane A.** (PFE d'Ingénierat) Conception d'un hôtel touristique à Cherchel, Université de Blida, Septembre 2006.

**Belloundja h. Mahjoub A.** (PFE d'Ingénierat) Valorisation des bains de la reine de Cherchel Université de Blida, Septembre 2012.

**Bengharbia I. Chikoich H.** Intervention dans le centre historique de la ville de Cherchel (ville portuaire) Université de Blida, Année 2015.

**Benzahra K. Mahdjoub Z** Aménagement de la partie ouest de front de mer de Tipaza Université de Blida, Année 2013.

**Frieder Vieweg et Sohn Verlagsgesellschaft mbH,** Les éléments de projet de conception (Neufert). 7<sup>ème</sup> édition Dunot Paris 1996.

**Jacobo Crauel, Links** Espace publique « promenades », paris.

**Jean - Pierre Augustin– Micheline Cassou- Mounat, Odit** Architecture urbanisme et aménagement en milieu touristique littoral, août 2009

**Mm Robinson et Dolan** Architecture hôtelière et de loisir, le moniteur, 1978, France

**Seiafa S. Zair Z.** Quartier durable à cap rouge à Cherchell, Université de Blida, Septembre 2015.

### Site web

- Google earth/Google maps/Google image
- bibliocad.com
- www.projetetréalisationarchitecturale.com
- www.lecourrierdel'architecte.com
- www.bing.com
- www.wikipedia.com

### Instruments d'urbanisme

- PDAU de Cherchell URBA.B
- POS de Cherchell URBA.B

**LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES :**

**AZUL** : architecture en zone urbaine littorale

**PDAU** : Plan d'Aménagement Côtier.

**POS** : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.

**PAC** : Plan d'Occupation des Sols.

**ICPE** : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

**ZET** : Zones d'Expansion Touristiques.

**SNAT** : Schéma National d'Aménagement du Territoire.

**SDAT** : Schéma Directeur d'Aménagement Touristique.

**MTA** : Ministre du Tourisme et de l'Artisanat.

**OMT** : Organisation Mondiale de Tourisme.

**TGV** : Très Grande Vitesse.

**PIB** : Produit Intérieur Brut.

**CRT** : Conseil Régional du Tourisme.

# **Rapport explicatif de projet**

**Thème :** Mise en valeur des potentialités touristiques de la ville de Cherchell.

**Titre :** Aménagement de la partie ouest de front de mer de la ville  
(Cap rouge).

**Projet :** Hôtel touristique.

## **Annexe : Rapport explicatif du projet**

Site d'étude choisi : La ville de Cherchell

Le thème : Mise en valeur des potentialités touristiques de la ville de Cherchell.

Projet : Hôtel touristique.

### **SOMMAIRE :**

- 1- Introduction
- 2- Cas d'étude choisi
- 3- Motivation du choix
- 4- Présentation de la ville de CHERCHELL
  - a Situation géographique
  - b Accessibilité
  - c Mobilité urbaine de la ville
- 5-Présentation de la ville sur plan urbanistique
- 6-Présentation de la ville sur plan naturel
- 7-Présentation de la ville sur plan culturel
- 8-Présentation de la ville sur plan social
- 9- Constat
- 10- Conclusion
- 11-SITE D'INTERVENTION : (CAP ROUGE)

### **I- Introduction:**

La ville de **CHERCHELL** c'est avant tout le témoin vivant de deux milles ans d'histoire, en effet elle assiste à l'avancement de plusieurs civilisations de différentes époque laissant à chaque passage des témoignages concrets qui subsistent jusqu'à nos jours et constituent aussi un patrimoine historique universel de valeur inestimable et de grande importance économique et touristique.

## 2 cas d'étude choisi

Notre choix s'est porté sur la ville de Cherchell, elle est l'une des plus anciennes villes d'Algérie, avec une beauté naturelle, et une richesse artistique qui lui offre un cachet spécifique. Plusieurs civilisations sont passées par cette ville, commençant par les phéniciens, les romains, les grecs, les turques et les français.



Figure 36 : Image de port de Cherchell. ([www.fr.africataime.com](http://www.fr.africataime.com))

## 3 Motivation du choix

On a choisi cette ville pour :

- Ses paysages et sites exceptionnels : Plages, Baies, Falaises, Mer et Criques  
Abondance de l'eau et caractère verdoyant exceptionnel (Forêts et montagnes), vestiges archéologiques.
- Cette ville littorale est caractérisée aussi par une richesse au niveau de l'habitat et ses typologies (soit collectif ou individuel, précolonial, colonial, postcolonial).
- Le site qui est difficile entouré au nord par la mer (3 KM de cote), au sud par la montagne, le foret et la zone militaire, à l'ouest par des terrains à haute valeur agricole et à l'est par la ZET (zone a expansion touristique).
- La disponibilité de documentation sur cette ville.

## 4. Présentation de la ville de CHERCHELL

### 4.1 Situation géographique

A. Echelle territoriale :

Cherchell est une ville côtière de la mer Méditerranée avec une bande côtière de 26, 56Km, située dans la région Nord du centre Algérien à environ 90 km à l'ouest d'Alger, à 20 km à l'ouest de Tipaza et à 90 km à l'est de Ténès et à 73 km au nord de la ville du Khemis Miliana.

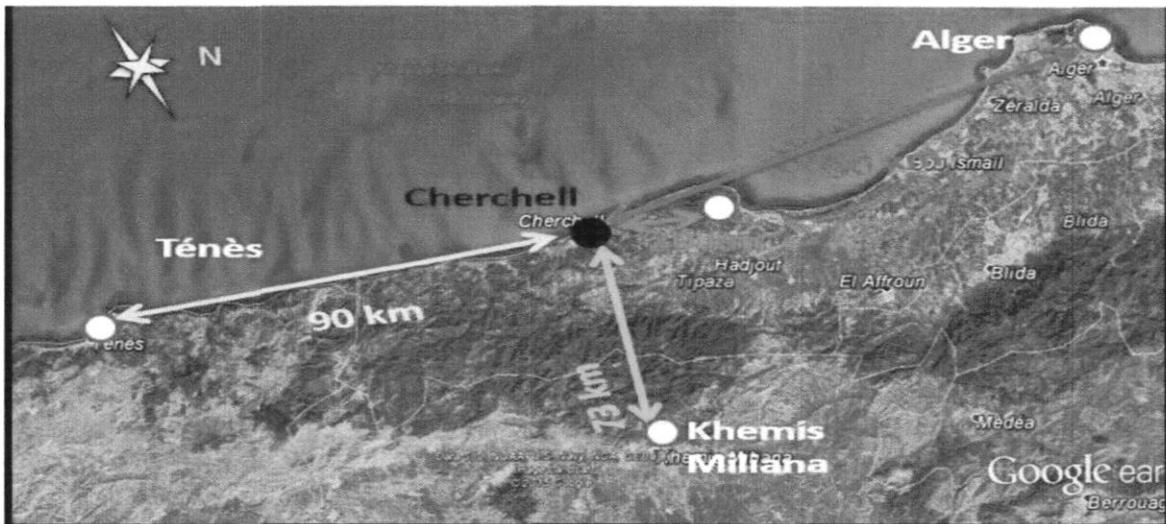


Figure 37 : la situation de la ville au l'est Algérienne (photo de Google Earth modifiée)

### B. A l'échelle locale

-la commune de Cherchell est comprise entre : le **Cap de Chenoua** et celui de **Ténès**, et s'étale sur une surface de  $130\text{Km}^2$ , elle est limitée comme suit

- Au Nord : par la **mer Méditerranée**.
- Au Sud : par les communes **Menaceur** et **Sidi Amer**.
- A l'Est : par la commune de **Tipaza**.
- A l'Ouest : par la commune de **Sidi Ghilès**.

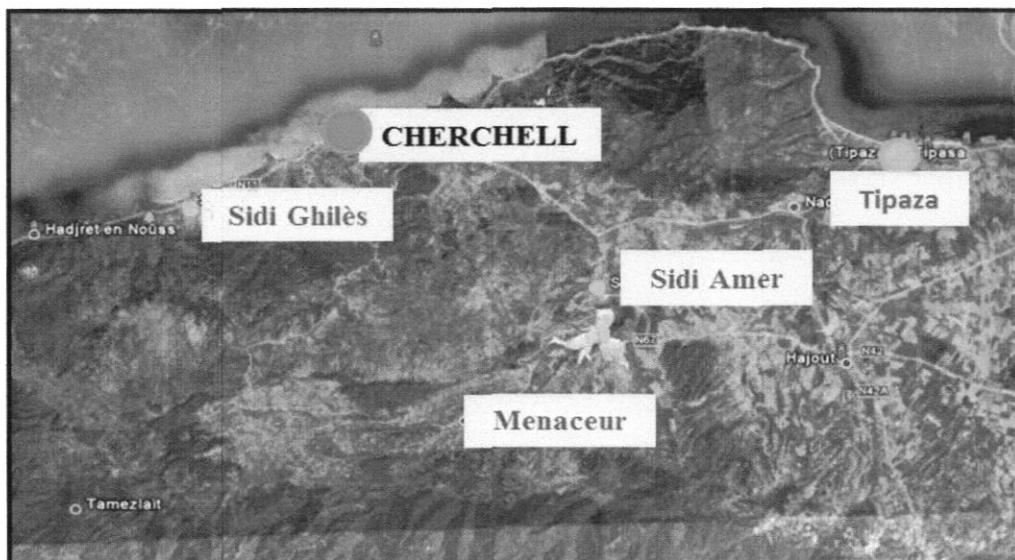


Figure 38 : Situation de Cherchell par rapport à la ville de Tipaza (Google Earth)

#### 4.2 Accessibilité :

La ville est traversée de l'Est à Ouest par un axe routier d'importance régionale qui est la route nationale N°11 (R.N11), qui relie toute l'armature urbaine des villes de la côte ouest d'Alger, et autres voies de communication qui sont le chemin wilaya CW109 et 103 assurant la liaison de Cherchell aux villes intérieures de la même région, (Blida, Médéa et Miliana). Et prochainement par la voie expresse qui relie Alger et Cherchell.

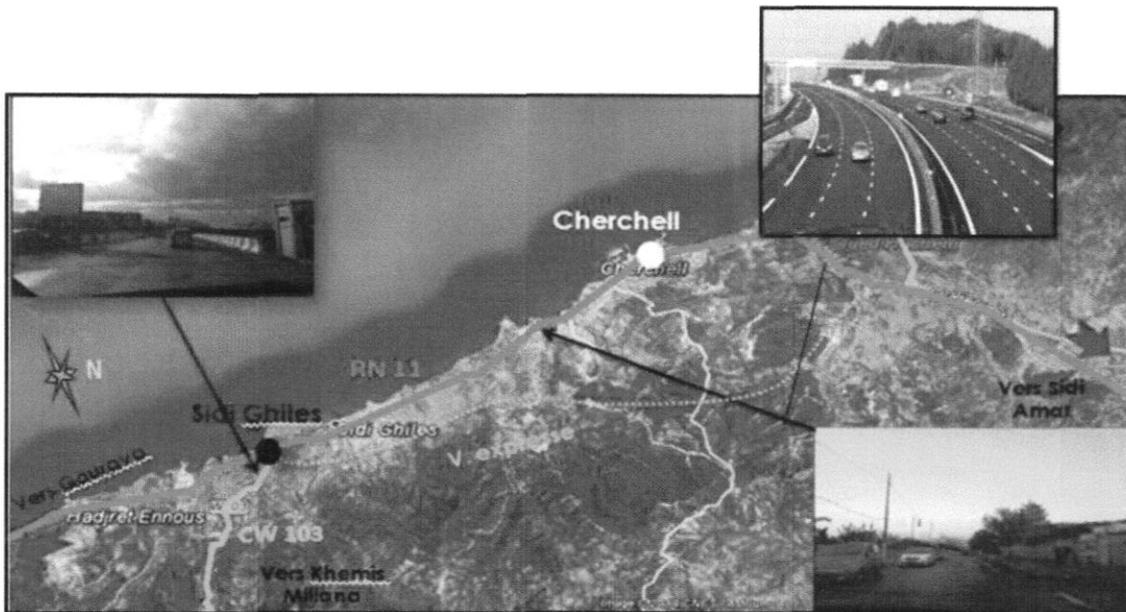


Figure 39 : Accessibilité de la ville du Cherchell. (Photo de Google Earth modifiée)

### 5-Présentation de la ville sur plan urbanistique

**Objectif :** l'analyse historique constituera une phase importante du projet, elle nous permettra de comprendre le non urbanisation à travers l'évolution urbaine et architecturale de Cherchell et essayer de résoudre cette problématique.

#### 1-Période phénicienne (4 siècle av-J-C) :

Les phéniciens installèrent des comptoirs sur toute la cote septentrionale de l'Afrique.4

Cherchell comme site littoral présentait une disposition qui attira les navigateurs phéniciens.

Critère de choix du site pour les phéniciens :

- 1-position avancée de l'îlot.
- 2-sa liaison avec la mer.
- 3-site holographique ; montagne et collines verdoyantes.
- 4-un port naturel favorisant les échanges commerciaux.
- 5-site hydrographique : la mer et les cours d'eau.

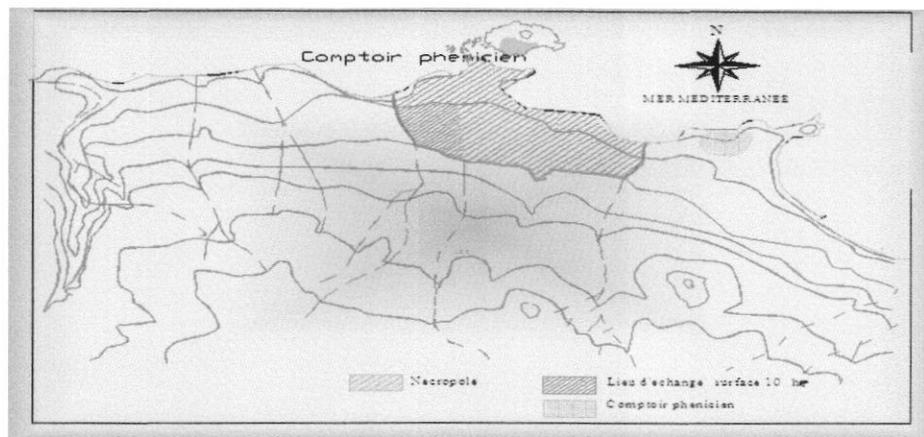


Figure 40 :Période phénicienne (Bennoui .B/Bourenane .A/Tarrzaali.S/Tebbiche.y ,2006)

**2-Période romaine (1<sup>er</sup> - 6<sup>me</sup> siècle) :** Caésarea, comme toute grande ville de l'empire romain fut d'ôtée de plusieurs édifices d'une grande valeur on a :

- Création du port romain.
- Le tracé en damier de la ville.
- La structure : cardo-documanus-forum.
- Création des portes urbaines et monuments.
- Création des cirques.

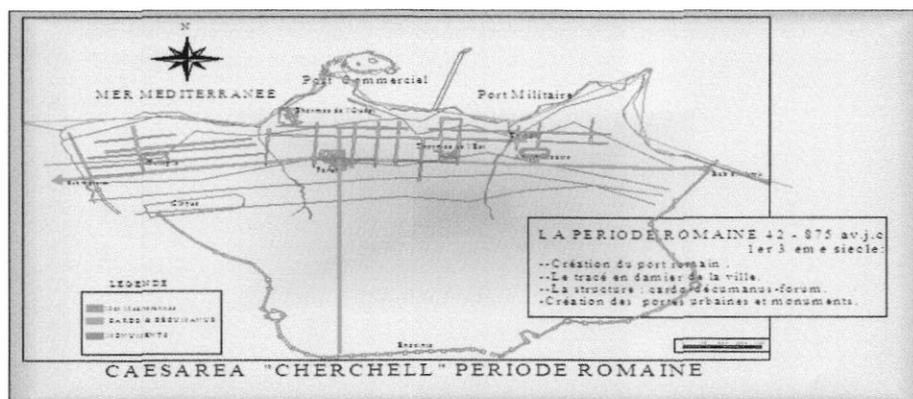


Figure 41 ;Période romaine (Bennoui .B/Bourenane .A/Tarrzaali.S/Tebbiche.y ,2006)

**3-Période médiévale (15<sup>eme</sup> siècle) :**

- Cette époque a connu la destruction de l'ancienne ville par un séisme.
- La ville de Cherchell tomba sous le contrôle des turcs d'Alger, une forteresse fut alors élevée en 1518, au nord de l'actuelle place d'arme.
- l'installation des familles maures chassé d'Andalousie qui vont développer le domaine industriel et de l'agriculture
- redonnons au port son souffle ancien.

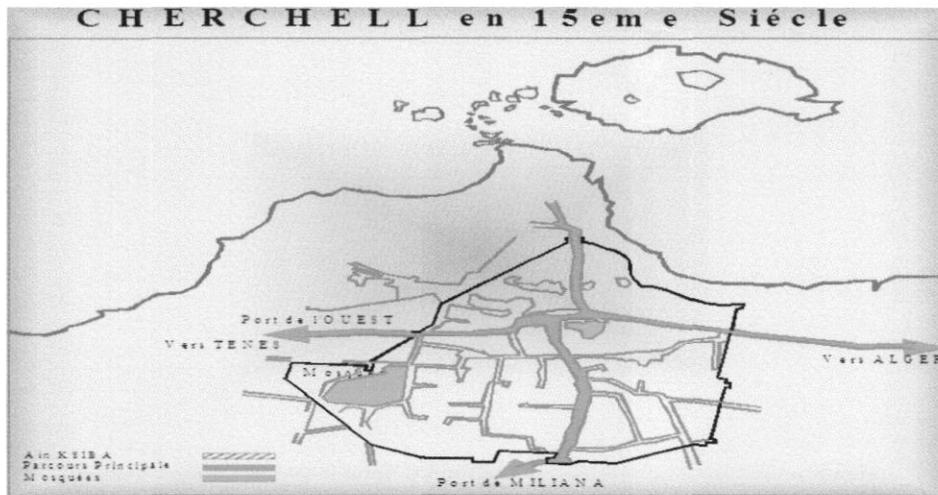


Figure 42 :Période médiévale (Bennoui .B/Bourenane .A/Tarrzaali.S/Tebbiche.y ,2006)

4- Période Andalous - Turque (15<sup>eme</sup> -18<sup>eme</sup> siècle) :

- Réutilisation de l'ancienne structure romaine et les mêmes matériaux.
- préservation de la trame régulière et planifiée plus l'insertion d'une autre organique et spontanée qui suit une hiérarchie des espaces dictée par la hiérarchie des voies, la rue donne un tissu de rive et la ruelle donne un tissu d'implantation et l'impasse génère un tissu intérieur.

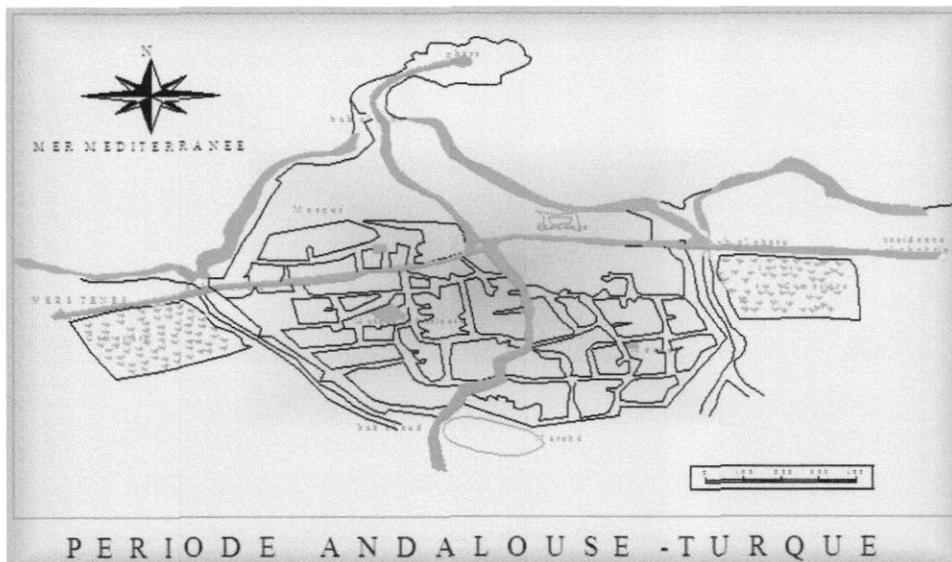


Figure 43:Période Andalous -Turque (Bennoui .B/Bourenane .A/Tarrzaali.S/Tebbiche.y ,2006)

## 5- période coloniale :

La ville a connu une double croissance :

Linéaire suivant l'axe structurant (Decumanus) Est vers l'Ouest et Polaire au Sud dépassant l'enceinte en gardant sa forme, jusqu'au relief accidenté.

La figure suivante présente la ville de Cherchell en période coloniale.

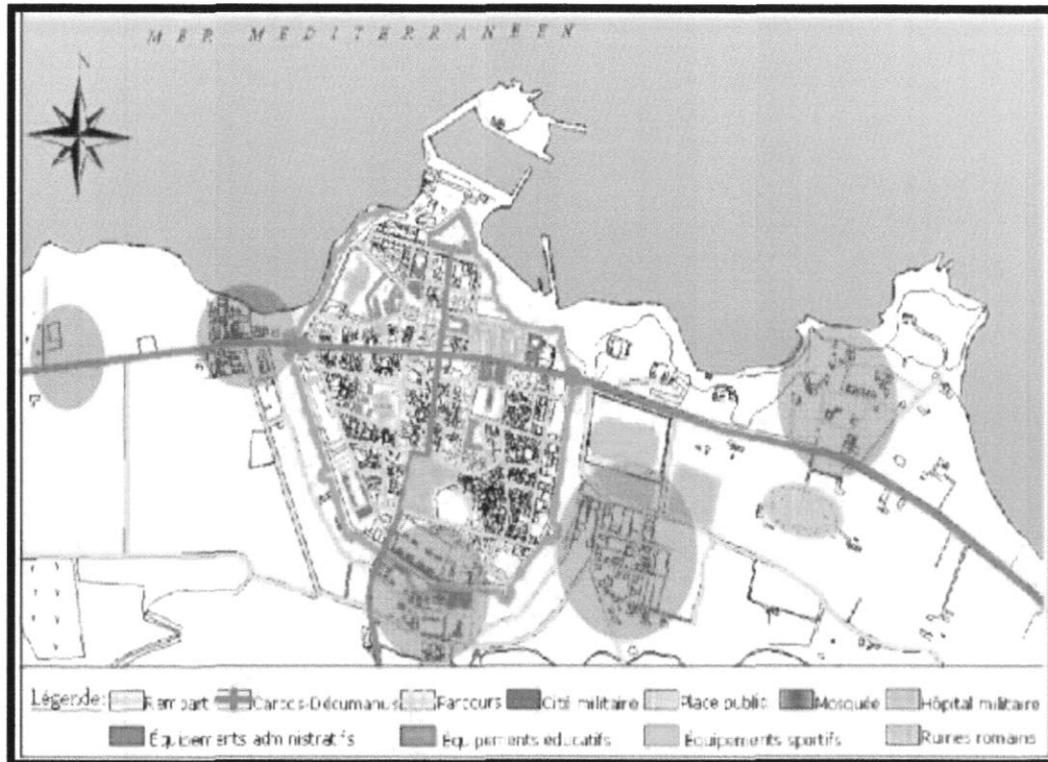


Figure 44 : la ville en période coloniale (Bennoui .B/Bourenane .A/Tarrzaali.S/Tebbiche.y ,2006)

## 6 L'époque post coloniale :

Après l'indépendance, Cherchell et à l'instar des autres villes Algériennes, particulier les petites et les moyennes villes, a connu deux sous périodes dans cette période post coloniale une sous période de 1962 jusqu'à 1985 et une sous période de 1985 jusqu'à nos jours.

### Du 1962 jusqu'à 1985

Dans cette période Cherchell, a connu une stagnation sur le plan du développement urbain à l'exception de quelque projet

### Du 1985 jusqu'à nos jours

- Dans cette période Cherchell a connu une urbanisation multiforme multidirectionnelle
- L'apparition de la nouvelle extension spontanée dans des sites vierges.
- Ces extensions qui sont mené de manière planifiée et des extensions menées de manière spontanée.
- Actuellement la ville de Cherchell se déploie le long de l'axe RN11 qui est devenu les générateurs de sa croissance vers l'ouest.

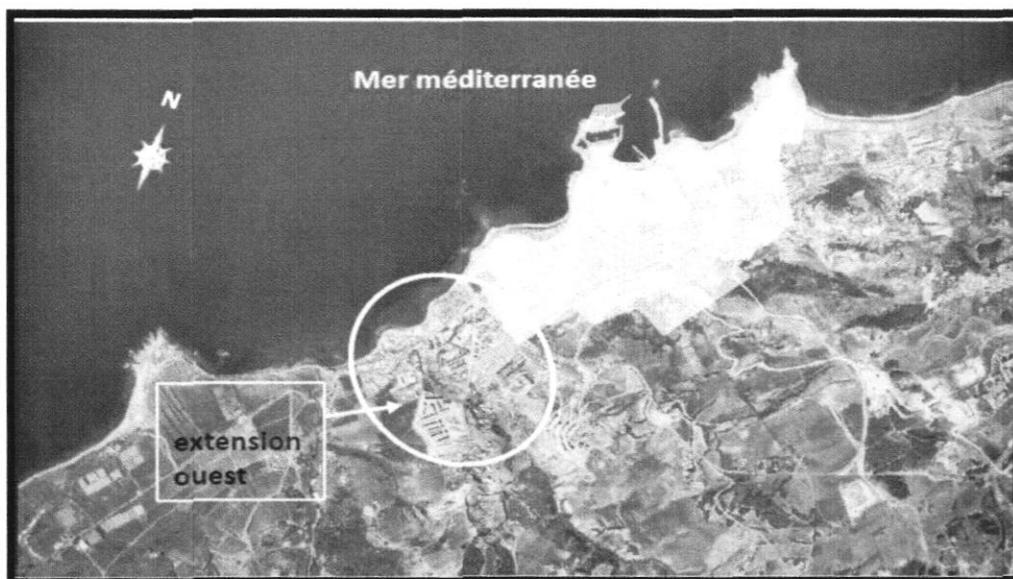


Figure 45 : Cherchell après 1980, une extension linéaire vers l'ouest vu les obstacles naturel et artificiel infranchissable (photo de Google Earth modifiée)

### III.1.4 héritages historiques et culturels de la ville de Cherchell :

- La civilisation romaine domine cet héritage.
- La cathédrale Saint-Paul devient la mosquée El Rahmane.

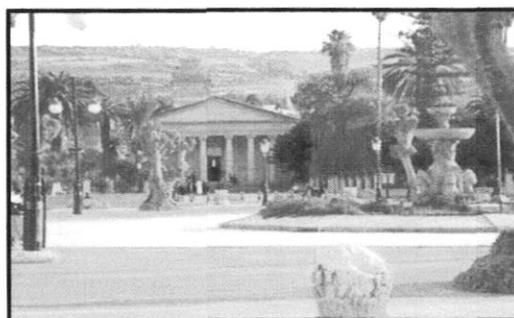


Figure 46 : mosquées El Rahmane à Cherchell ([www.alamy.com](http://www.alamy.com))

- Au centre de la ville, la place des Martyrs est construite à l'endroit de l'ancien forum romain.
- Le musée d'archéologie donne sur cette place. Il abrite des sculptures antiques exceptionnelles (au centre)



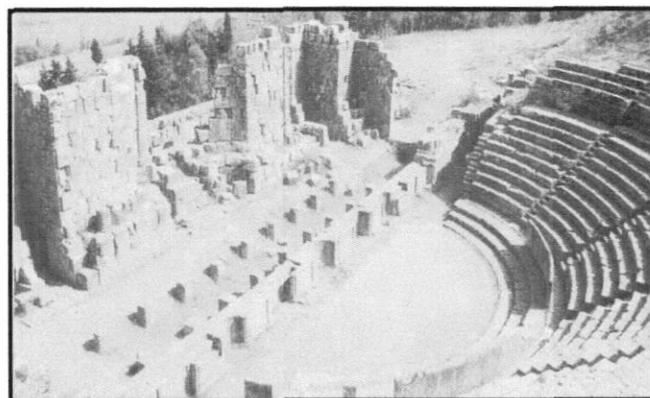
**Figure 47 :la placette de Chercell (www.mapio.net)**

- les anciens thermes de l'ouest sont assez abîmés ; il ne reste que des murs et des colonnades.



**Figure48 : les colonnes (www.jc.chabanis.free.fr)**

- Le théâtre (*au centre et à droite*), très ancien.



**Figure 49 :le théâtre (www.fr.wikipidya.org)**

-Existence des ponts et viaducs (aqueducs).



Figure 50 : ponts et viaducs de Cherchell ([www.tipaza.typepad.fr](http://www.tipaza.typepad.fr))

### Synthèse :

La ville de Cherchell débute son évolution depuis son noyau historique, à l'époque arabo - musulman, en une croissance polaire et continue. Mais ce développement a dû changer de mode et est devenu parallèlement à la mer dès que le tissu urbain a rencontré des barrières qui sont :

La cote au Nord- Ouest, et le relief montagneux au Sud-est .A ces éléments morphologiques s'ajoute la barrière artificielle de la caserne militaire au Sud- Est

- les grands ensembles de l'habitat collectifs sont localisé à l'ouest de la ville de Cherchell et tous ce qui est habitat individuelle c'est localisé à l'est.

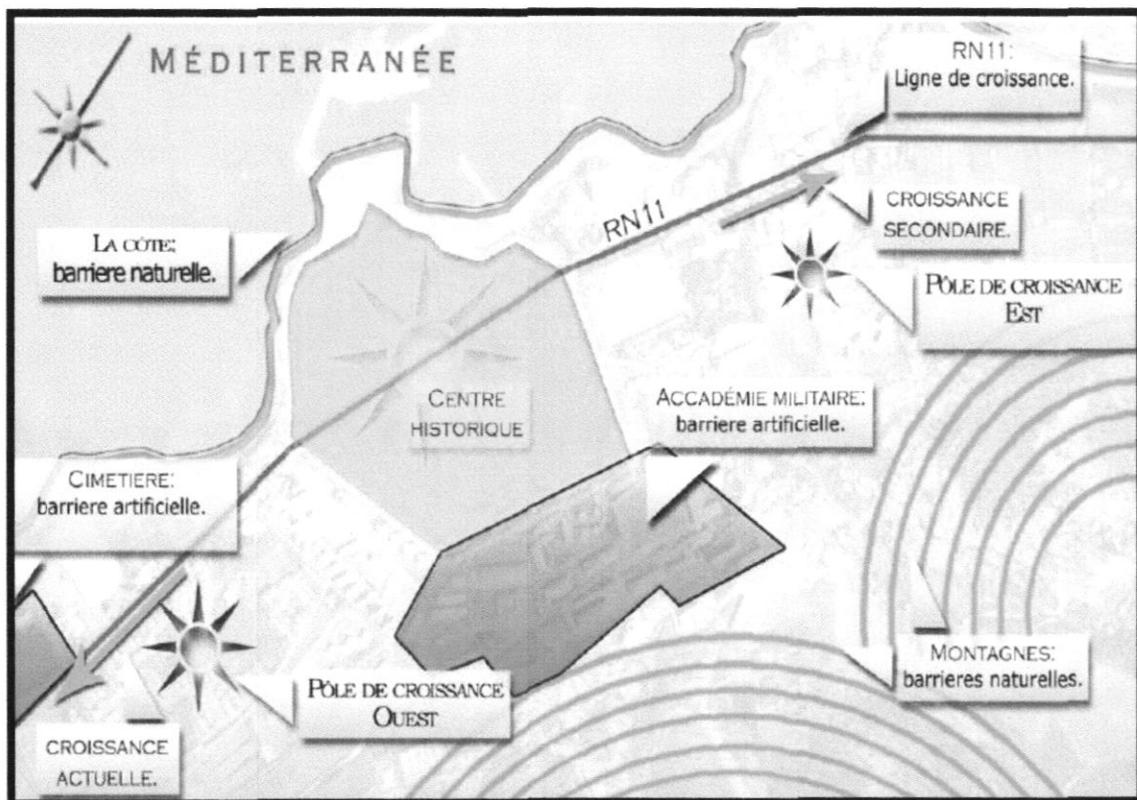


Figure 51 :Schéma historico morphologique (Bennoui .B/Bourenane .A/Tarrzaali.S/Tebbiche.y ,2006)

## 6- Présentation de la ville sur le plan naturel

### III.1.5. 1. Topographie du site :

La ville de CHERCHELL est implantée sur la partie basse du territoire, qui est légèrement accidentée, le reste du territoire est en majorité très accidenté, faisant partie du complexe montagneux de l'atlas tellien, cette topographie a fait de CHERCHELL un lieu à étage ou on peut distinguer trois niveaux d'implantation :



Figure 52 : montagnes de la ville de Cherchell ([www.tipaza.typepad.fr](http://www.tipaza.typepad.fr))

La ville basse dans la zone inférieure à 10%.

La ville de transition dont la pente varie entre 10% et 15%.

La ville haute dont la pente varie entre 15% et 20%.

Ce site montagneux engendre quelques replats allongés

Telle que la vallée de l'oued el hachem.

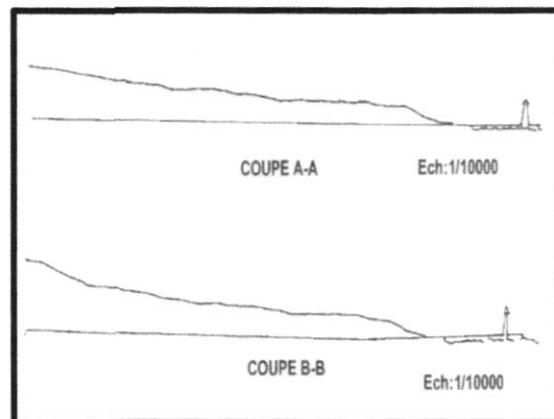
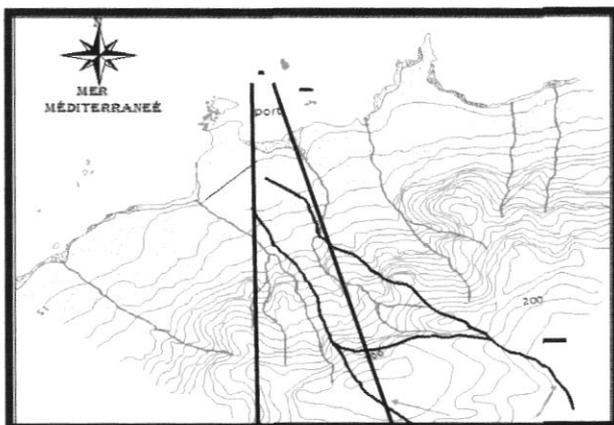


Figure 53 : Topographie de la zone de Cherchell (Bellaundja.H/Mahjoub .A 2011)

### III.1.5. 2 Données climatiques :

#### a. Température et pluviométrie :

Le climat de CHERCHELL est Méditerranéen tempéré par un hiver doux et un été relativement chaud. Du fait, la décroissance de précipitation d'Est en Ouest est très nette de 635 mm. Cette région appartient encore à la zone relativement humide. Ces pluies relativement importantes tombent essentiellement en 8 mois, d'Octobre à Mai, avec un maximum en Décembre et Janvier. L'été est pratiquement sec.

**b. L'humidité:** La ville de Cherchell est caractérisée par un taux d'humidité élevé, il varie entre 40.8 % et 94%.

**c. Les vents :** Ceux qui dominent en période d'hiver sont des vents d'orientation Nord-Ouest qu'il amène une certaine douceur aux températures, les vents d'Est et nord sont dominants en période d'été, ils rafraîchissent le climat. Le sirocco se manifeste 14 jours / an en moyenne pendant la période estivale juillet et Août.

A Cherchell l'intensité du vent est assez forte sur la façade maritime. Les vents dominants de direction Nord- Ouest en hiver et Nord Est en été.

**d. sismicité :** Cherchell est classée d'après le RPA 2003 en zone sismique II caractérisé par la possibilité d'un mouvement sismique moyen, donc l'application de la réglementation en vigueur qui prescrit la construction parasismique est indispensable, ainsi que les procédés constructifs à la consolidation tendant à résister aux effets dus aux Séismes

## 7 sur le plan culturel

**Les activités artisanales :** La ville de Cherchell possède une grande tradition dans la confection des tapis traditionnels et autres produits artisanaux tel que les Dentelles, Broderies et tissage de la soie.

## 8 Sur le plan social

La population de Cherchell habite en majorité dans l'agglomération du chef-lieu de la commune (ville historique) avec un taux de 59,4%.

Seulement 33.6 % de cette population vit dans un ensemble d'agglomérations secondaires qui n'atteignent pas cependant le rang d'agglomérations urbaines car leur nombre de population étant inférieur à 5000 habitants.

Toutefois, certaines de ces agglomérations sont appelées à évoluer vers le stade urbain car durant la dernière décennie (1987- 1998), ces espaces agglomérés ont connu l'essentielle de la croissance démographique.

Le reste de la population (environ 7 %) occupe des zones éparses.

## 9-Constat

à l'extension ouest. Après l'analyse urbaine de la ville de Cherchell qu'on a élaborée on est parvenue aux constats suivantes:

- 1-L'état de dégradation du patrimoine historique (sites archéologiques).
- 2-Vétusté du quartier AIN KSIBA.
- 3-Saturation et étouffement du centre historique.
- 4-Rupture ville-mer due à l'absence d'infrastructure D'articulation.
- 5-la largeur de la route national dans la ville est petite par rapport a la circulation et manque des voie dans les deux extensions
- 6-absence d'un circuit touristique.
- 7-La rupture entre le noyau (le centre ville historique) et les 2 extensions au niveau de la typologie, de l'échelle et de la structure.

### Schéma de principe d'aménagement :



**Rappel de constat :**

Rappelle de constat	Action	Les objectifs
1-L'état de dégradation du patrimoine historique (sites archéologiques).	La restauration et aménagement des site historiques	Valoriser et préservé ce patrimoine
2-Saturation et étouffement du centre historique.	Restructuration de centre historique	D'alléger son fonctionnement
3-Rupture ville-mer due à l'absence d'infrastructure D'articulation.	Réaménagement restructuration de front de mer	Pour une meilleur image a la ville
4-la largeur de la route nationale dans la ville est petite par rapport a la circulation et manque des voies dans les deux extensions	Reconstruction des voies	Assurer une fluidité de la circulation
5-La rupture entre le noyau (le centre ville historique) et les 2 extensions au niveau de la typologie, gabarit et le fonctionnement	Restauration, réhabilitation et restriction de centre historique	Harmoniser le bâti de centre historique avec celui de l'extension
6-absence des l'équipements dans la partie est par rapport à l'extension ouest.	Aménagement de nouveaux équipements dans la partie est	Rééquilibrer le nombre de infrastructure à la partie est
7-Existence de l'habitat précaire (ouest) et des parcellaire non découper	Éradiquer l'habitat précaire et découper les parcelles	Donne une meilleur image urbaine à la ville

**10-CONCLUSION**

Après la lecture effectuée sur la ville de Cherchell à travers les différentes échelles on a pu constater ce qui suit :

Malgré l'existence d'un potentiel culturel et touristique aussi riche que diversifié ainsi qu'un patrimoine indéniable pour le développement de la ville et de son territoire, la ville n'a pas pu développer son attractivité touristique et reste timide dans son évolution et cela à cause de l'anarchie qui règne et la mauvaise gestion de l'autorité publique concerné.

L'objectif de notre travail est de mettre en valeur ce potentiel à travers un projet d'aménagement qui répond à la problématique posé afin de renforcer l'attractivité de la ville et mettre en valeur sa vocation touristique.

## 11-SITE D'INTERVENTION : (CAP ROUGE)

### 1. Superficie : 48 hectares

### 2. Délimitation :

- au Nord : Mer méditerranée
- au Sud : Route nationale N°11
- à l'Est : Oued Dzair
- à l'Ouest : Une piste d'exploitation agricole.

### 3. Occupation du sol :

- Le site comprend dans sa partie Est limitrophe à la protection civile une petite plage et des terrains vagues longeant Oued Curiot.
- La partie haute du Cap est définie par des exploitations agricoles marquée par un parcellaire important.
- de l'habitat individuel
- Existence des serres agricoles dans la limite Ouest du site.

## ACCEBILITÉ

On trouve que il y a une seule accès c'est RN11



#### 4. la distance entre le site et le centre-ville

La distance entre le site et le centre historique de la ville de Cherchell est 2 km

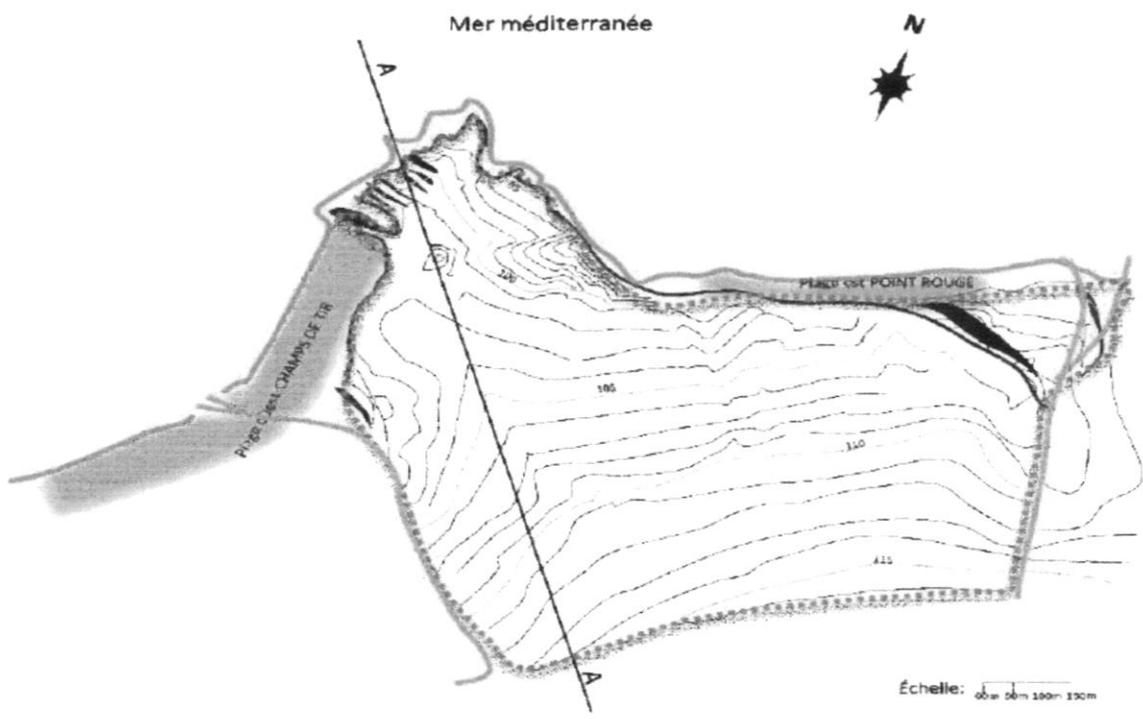


#### LA MORPHOLOGIE ET HYDROGRAPHIE DE TERRAIN

Nature du sol:

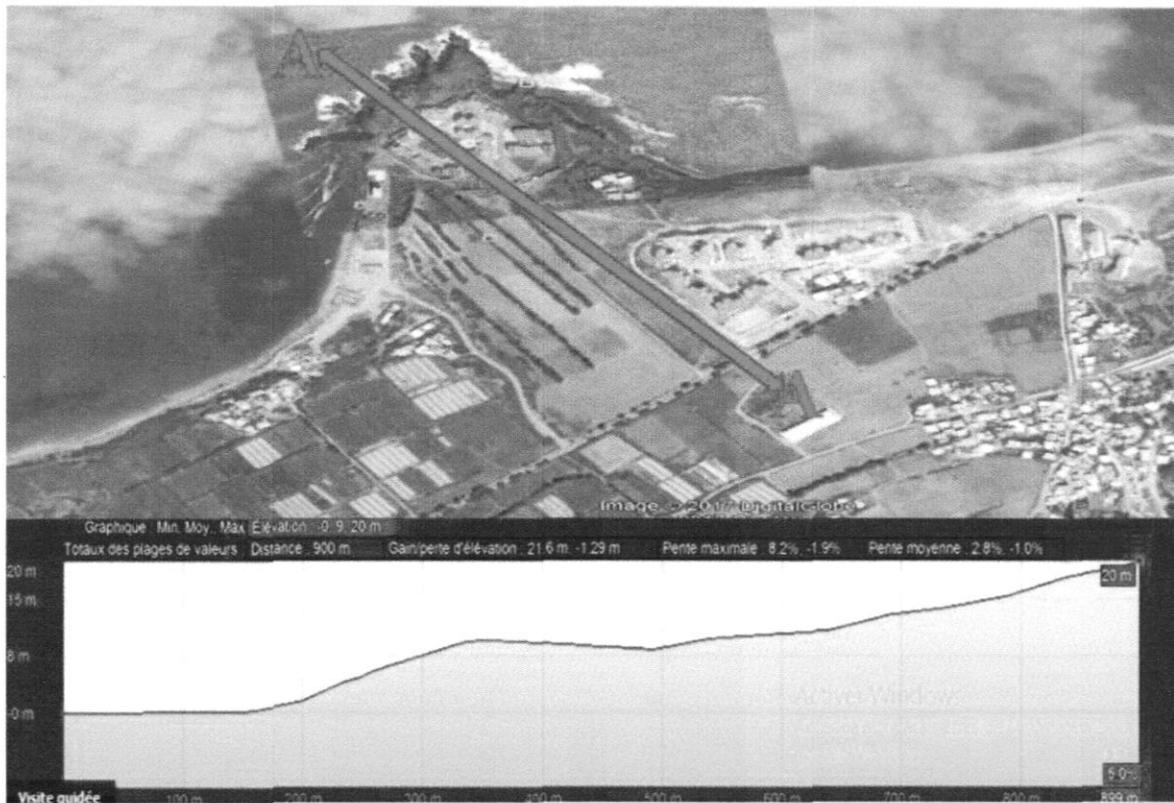
Le cap rouge est d'âge miocène argilo-marneux représenté par des débris de schistes, de flysch enrobés dans une liant grésifiée rouge qui forment un étage successif entrecoupé de canyons dominant la mer selon une dénivellée de 6 à 9 mètres .

La présence de deux cours d'eau délimitant le site à l'Est à l'Ouest

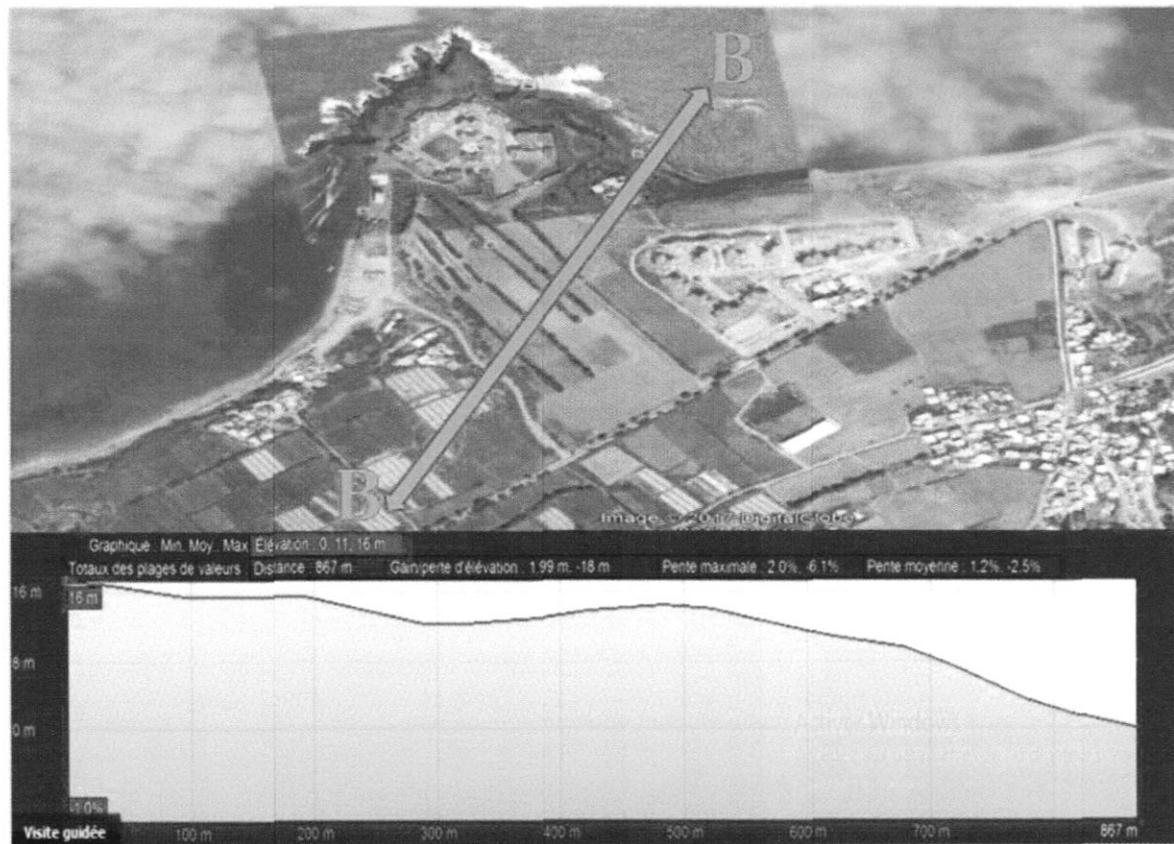


<b>LEGENDE:</b>	Périimètre d'étude	Cours d'eau	plage
	Limite du domaine terrestre	Rochers	Courbe de niveau

Coupe A-A : en trouve une pente de 2.5%



COUPE B-B : en trouve une pente de 2.3 %





**Rappel de constat :**

Rappel de constat	Action	Objectif
Manque des équipements par rapport à la partie est	Crées des nouveaux équipements	Donne une meilleure image a la ville de <u>cherchell</u>
Accès sur N11 est insuffisante	Élargissement des vois	Assurer une bon circulation

## Etape d'élaboration de schéma de principes d'aménagement

### Programme du POS (Rappel) :

Complexe hôtelier

Village artisanal

Promenade longeant la zone côtière, intégrant des espaces publics de dégustation, de restauration et de récréation.

### Notre schéma de principe d'aménagement est :

- hôtel touristique
- promenade urbain
- port de loisir
- centre d'artisanat
- habitat collectifs

Dans notre schéma de principe d'aménagement nous avons essayé de remplir le vide dans le site pour donner une belle image à la ville de Cherchell par créer quelques équipements qui manquent dans la ville.

- Nous avons créé la promenade maritime renforcer la relation ville-mer ; avec des espaces de loisir, des kiosques, restaurant et centre commercial.

- Un port de loisir pour créer une autre Accessibilité et une relation entre le site et le centre-ville

- Un village d'artisanat et une promenade urbaine pour articuler entre les équipements de projet et pour attirer les gens.

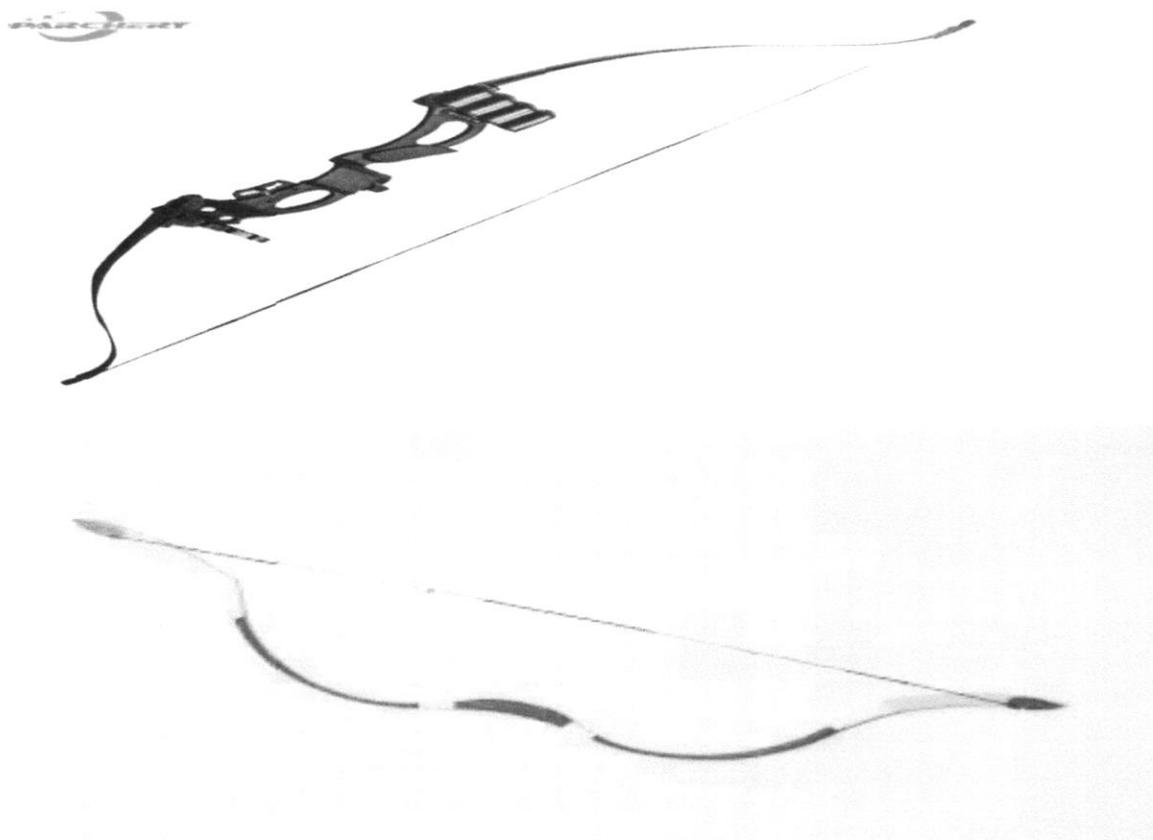
- hôtel touristique pour attirer les gens

## CHOIX DE PROJET

La ville de Cherchell contient une seule hôtel c'est pour ça que on a proposé un autre hôtel dans notre site pour développer le touriste dans la ville de Cherchell

### Genèse de la forme

On a inspiré la forme de l'hôtel de l'arc de tir .



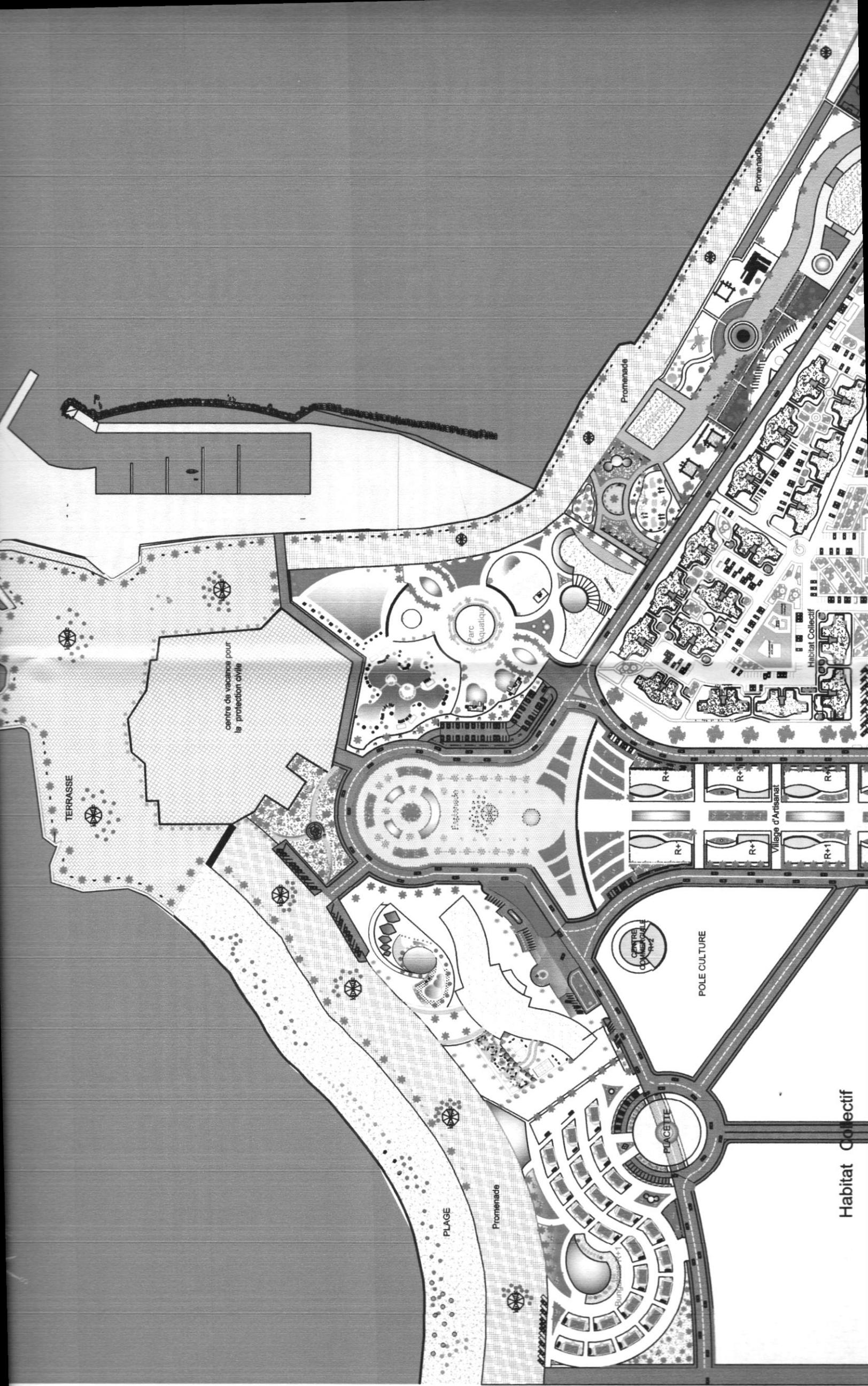
### Composition de l'hôtel

L'hôtel est composé de 4 étages

-Dans RDC on trouve la réception avec les bureaux administratifs

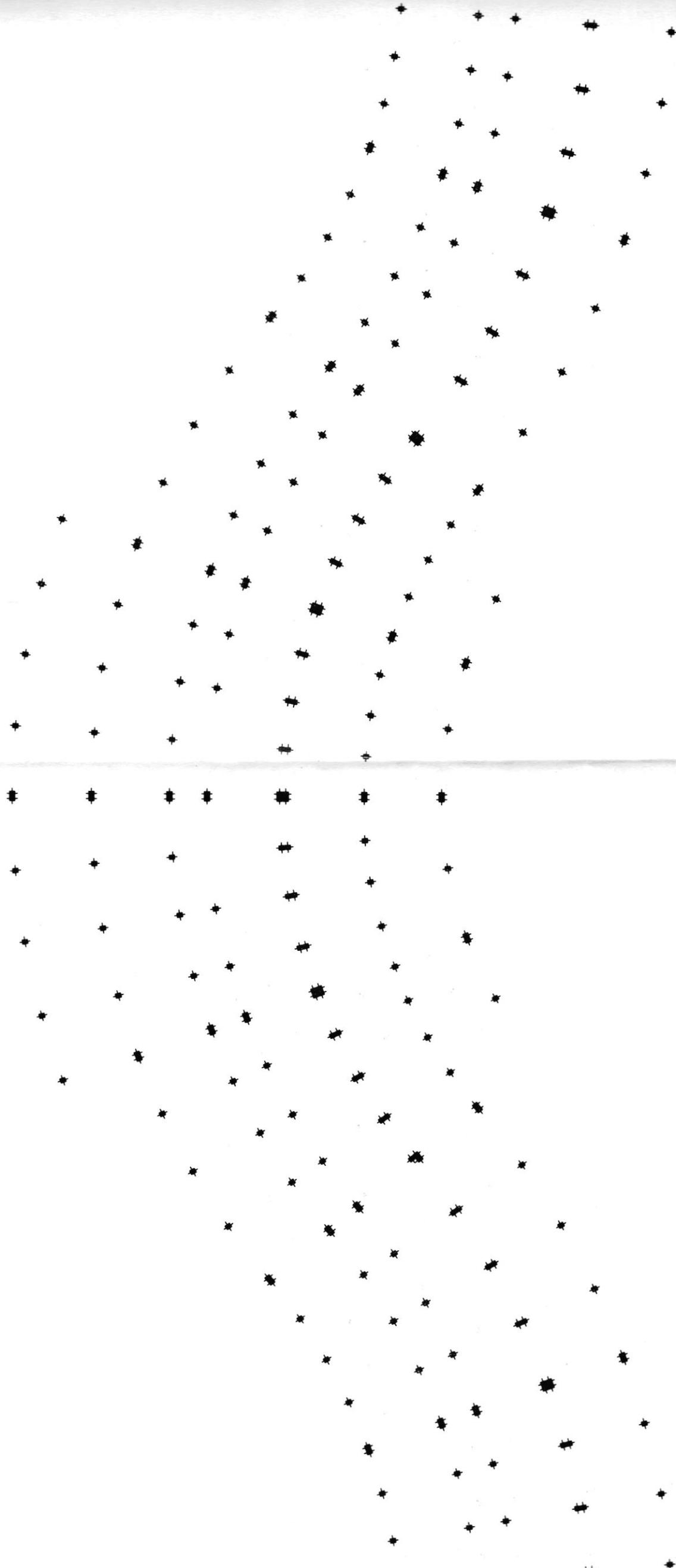
Il contient aussi des boutiques et des agences (mobilier, de voyage ,téléphonique)

Un restaurant, faste food et cafeteria



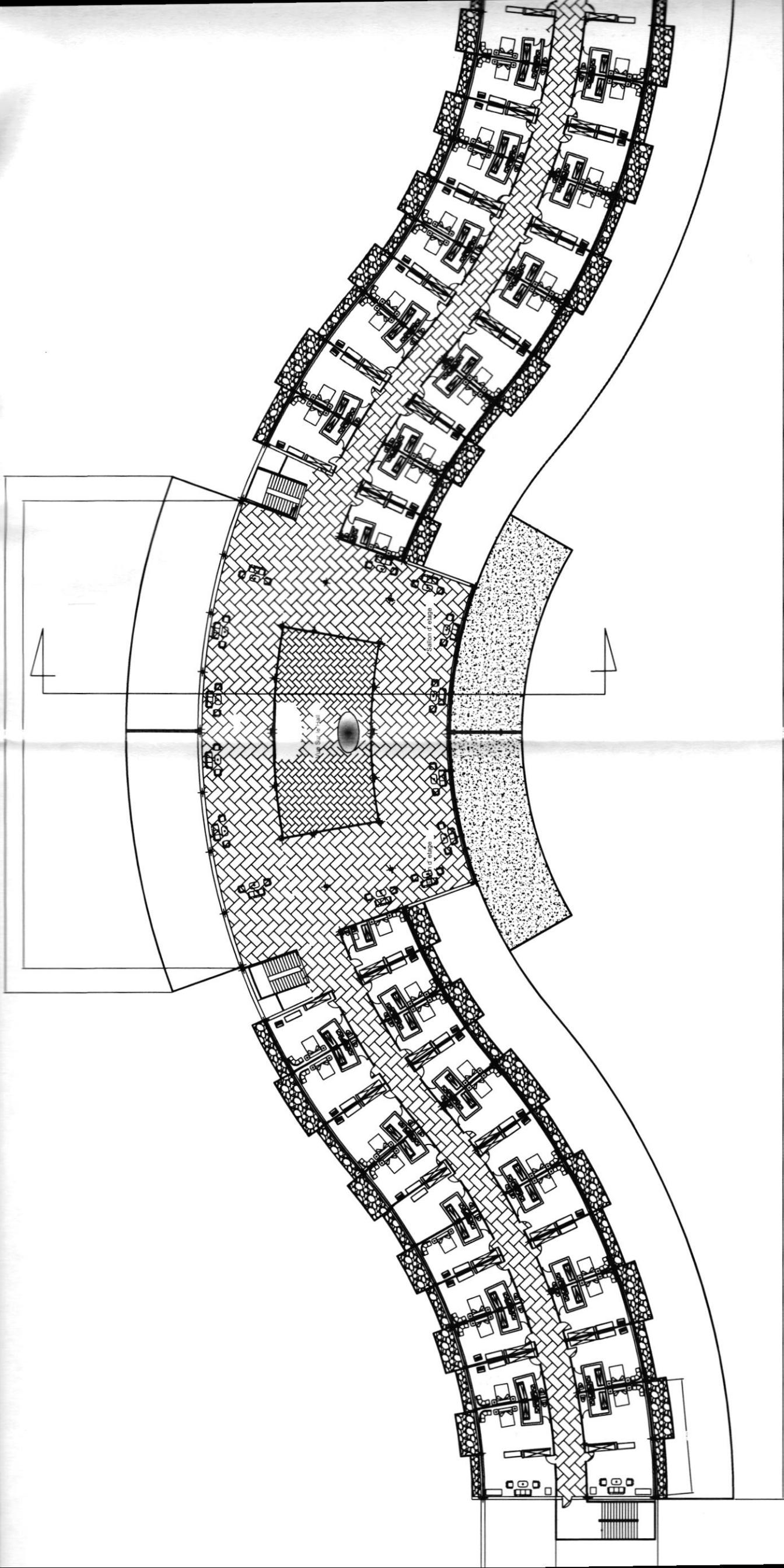
Habitat Collectif

# PLAN DE STRUCTURE

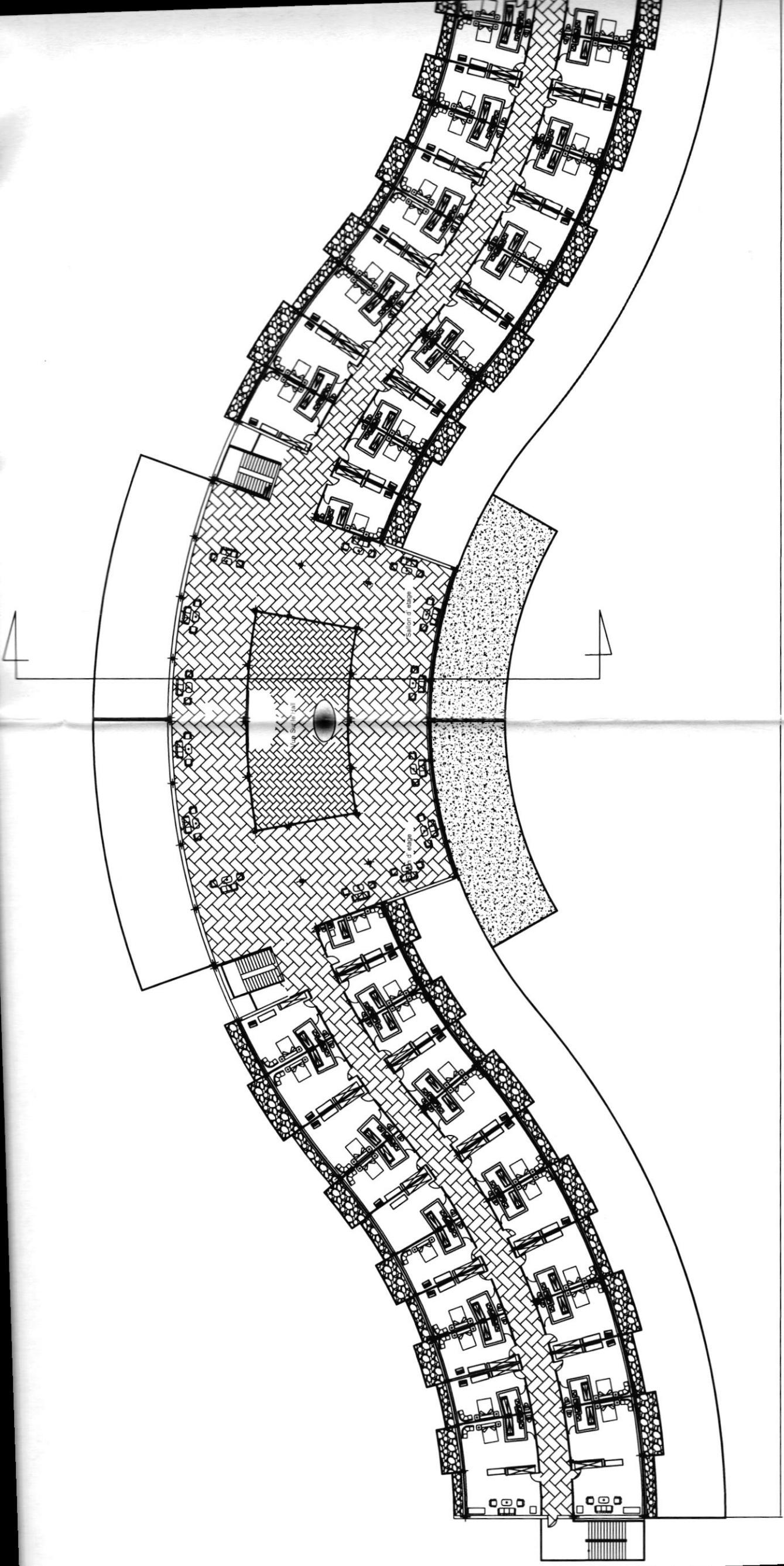




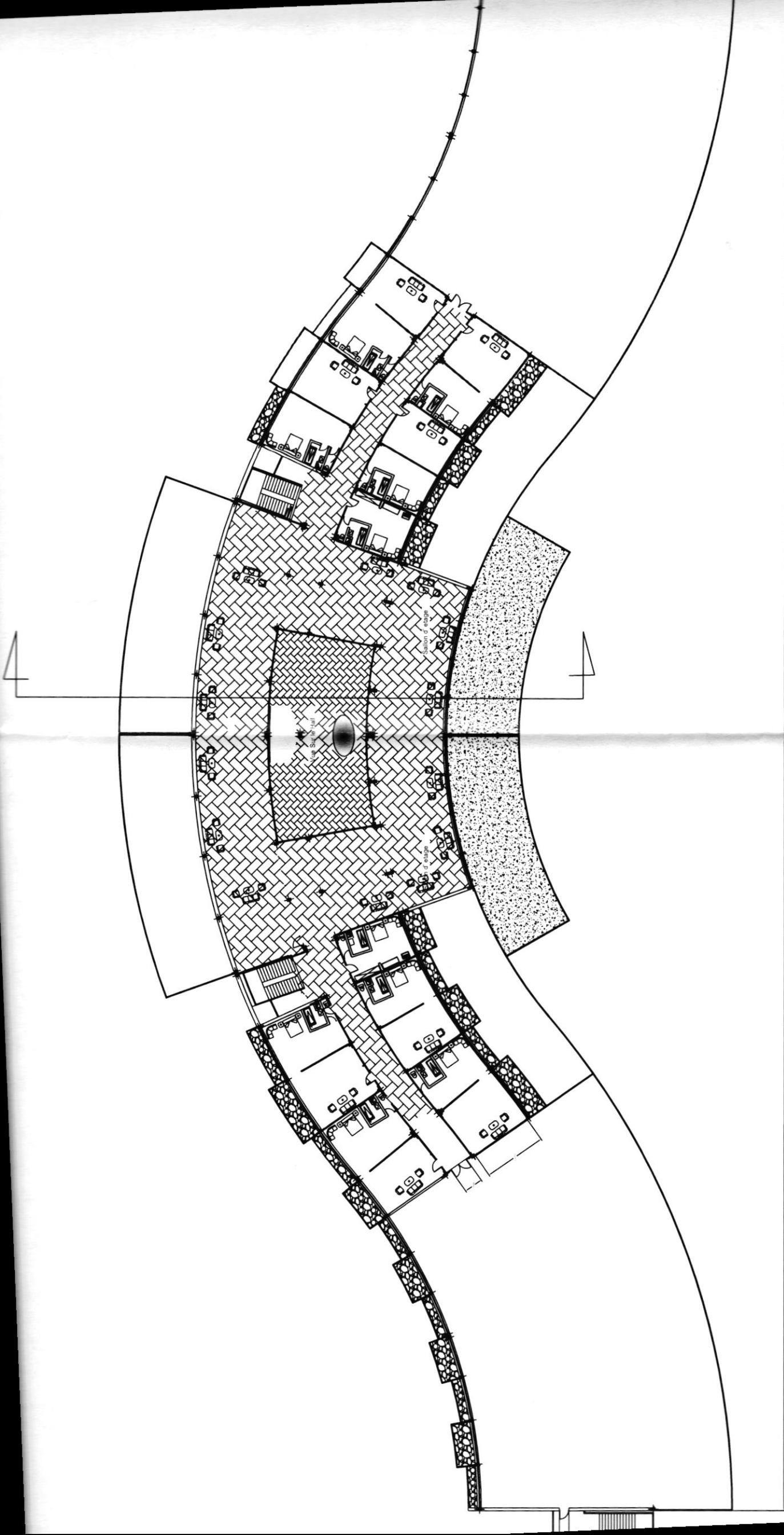




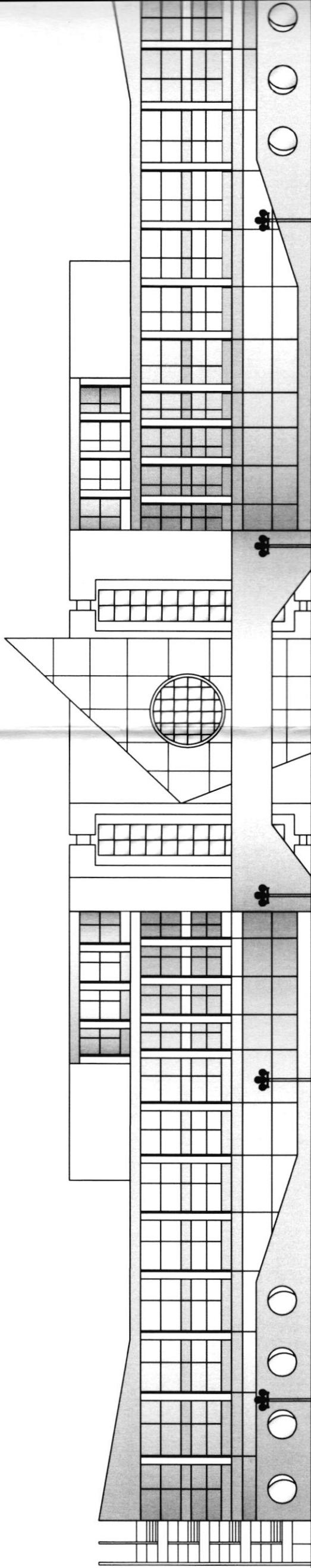
# ETAGE COURANT



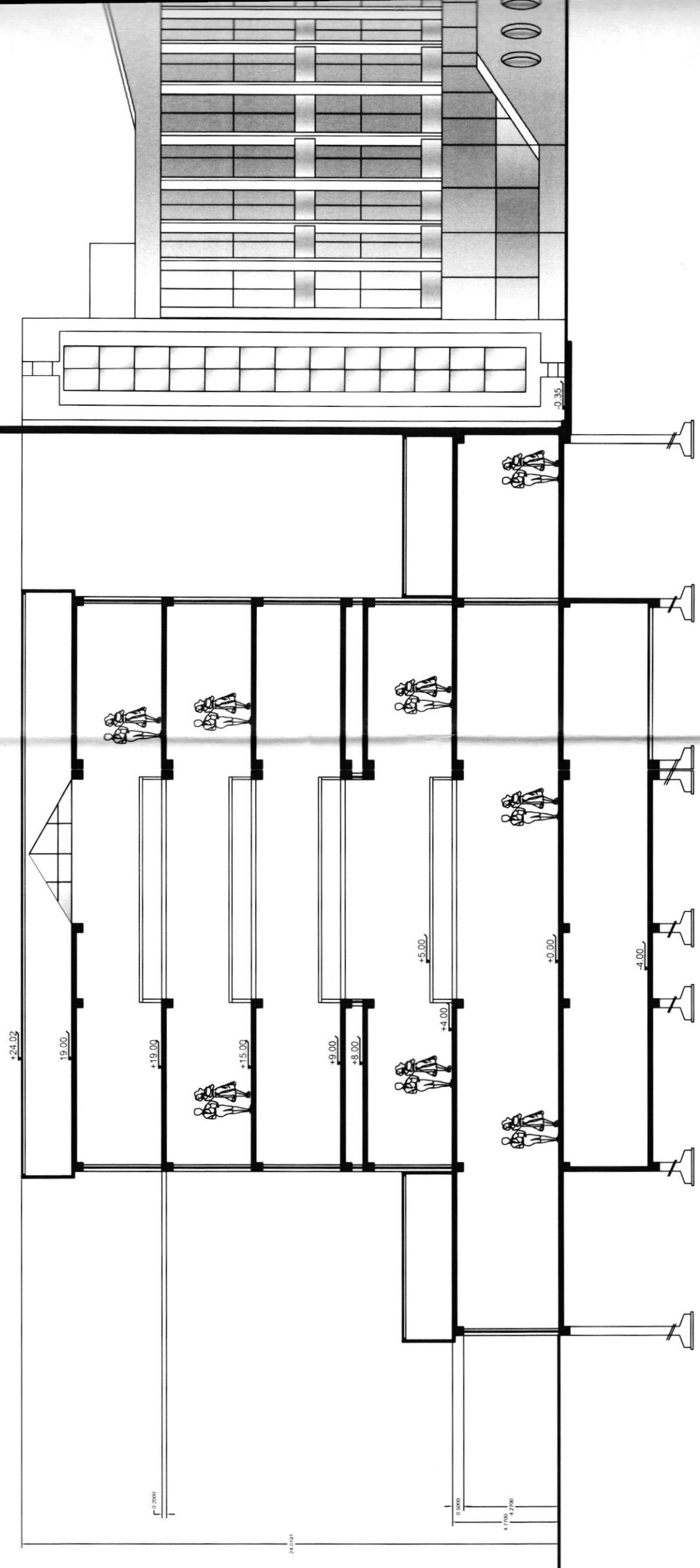
# ETAGE COURANT



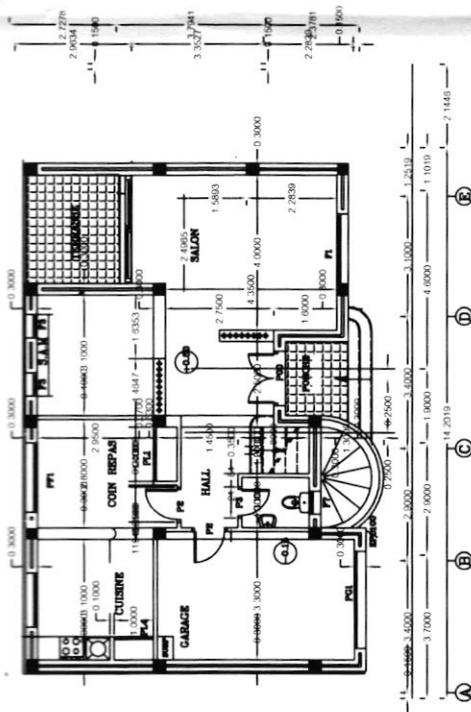
# ETAGE COURANT



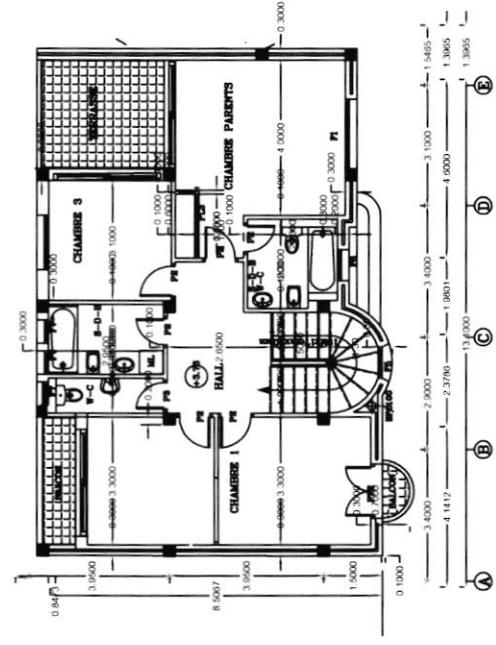
FACADE PRINCIPALE



COUPE -AA-



REZ DE CHAUSSEE



1ER ETAGE

bungalow